

le monde

libertaire

hebdomadaire de la Fédération anarchiste, adhérente de l'Internationale des fédérations anarchistes



SERONS-NOUS **retraités** comme des **chiens ?**

L'or noir de toutes
les convoitises contre
la liberté des peuples

Sans-papiers, mal-
logés ne baissent pas
les bras devant
l'injustice

Un savoir faire
chilien ancestral:
les Mapuches en
prennent plein la tête

Des bordels pour
booster le marché
et l'exploitation
des femmes



Dossier retraites

Face aux attaques concertées des patrons
et du gouvernement, ce n'est pas tout
de défendre les acquis sociaux.
Nous devons nous battre pour obtenir mieux !



M 02137 - 1304 - F: 2,00 €

2€

ISSN 0026-9433

*« La liberté est un baigne aussi longtemps qu'un seul
homme est asservi sur la terre »
Albert Camus*

hebdo n° 1304

du 23 au 29 janvier 2003

F02520

Sommaire



À Drancy, le soutien aux **mal-logés** commence à porter ses fruits, page 4

Le collectif **Ne plus subir** de Rennes mobilise contre le sécuritaire, page 4

Criminalisation de la misère, Pascal Matrat veut crever la loi, page 5

Patrick Schindler décrit le **FN** jaloux de l'effet **Sarkozy**, page 5

Forte mobilisation des **surveillants d'externat** à Besançon, page 6

Rubrique **En vrac**, page 6

La cavalerie de l'État toujours à l'heure pour les **sans-papiers** lillois, page 7

Yves Peirat est libre, deux militants antifascistes appellent notre solidarité, page 7

Le **Mapuche**, cet inconnu, page 8

À **Antwerpen**, les islamistes et les fascistes se disputent la rue, par Hertje, page 10

Dossier **Retraites**, par Michel Sahuc, Jean Monjot et Jean-Marc Raynaud, page 11



B. Traven, un homme libre, par Martine-Lina Riesefeld, page 20

Agenda et vie du mouvement, page 22

Programme de **Radio libertaire**, page 23

L'internationale des mouvements **Freinet** contre la guerre d'Irak, page 23



Directeur de publication : Bernard Touchais
Commission paritaire n° 0906 1 80740
Imprimerie EDRB (Paris)
Dépôt légal 44 145 - 1^{er} trimestre 1977
Routage 205 - EDRB
Diffusion NMPP

Le Monde libertaire est imprimé sur papier recyclé.

Photos et illustrations de ce numéro : droits réservés.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Tarifs (hors série inclus)	France * (+ DOM TOM)	Sous pli fermé * France	Étranger **
3 mois 13 n ^{os}	○ 20 €	○ 32 €	○ 27 €
6 mois 25 n ^{os}	○ 38 €	○ 61 €	○ 46 €
1 an 45 n ^{os}	○ 61 €	○ 99 €	○ 77 €
Abonnement de soutien	○ 76 €		

* pour les détenus et les chômeurs, 50% de réduction en France métropolitaine (sous bande uniquement)
** les chèques tirés sur des banques hors France subissant une taxe exorbitante (plus de 15 euros), nous vous demandons d'effectuer vos paiements par virement postal international sur notre compte chèques postal (CCP)
Pour tout changement d'adresse, joindre la dernière bande de routage

(en lettres capitales)

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Chèque bancaire Virement postal (compte CCP Paris 1 128915 M)

Réglement à l'ordre de Publico (à joindre au bulletin)

Rédaction-Administration : 145, rue Amélot, 75011 Paris. Tel : 01 48 05 34 08 - Fax : 01 49 29 98 59

2 abonnez-vous !

Le Monde libertaire, du 23 au 29 janvier 2003



« BAGDAD, son peuple comme ses dirigeants, est bien décidé à pousser les Mongols de l'ère moderne à se suicider sous ses murs. » D'entrée de jeu cette déclaration de Saddam Hussein donne assez bien le ton. Ce théâtre d'ombre au parfum de poudre se transforme peu à peu et les armes vont sans doute parler. Que faire? Les intérêts majeurs des États concernés sont hélas largement plus importants que ceux des mouvements pacifistes, libertaires ou pas. Ceux-là même dont la voix a toujours su résonner devant la montée des périls se sont une fois de plus retrouvés dans la rue. Pour symboliques qu'elles furent, ces manifestations ont toutes leurs raisons d'exister.

On peut toujours s'en sortir par une pirouette en constatant que les soldats prêts à en découdre sont après tout tous volontaires, que l'état des forces de l'Irak n'est rien face à celle des Yankees, et que la guerre ne durera pas trois semaines et qu'alors l'Express pourra tirer sur le salaire des cadres en France face à la crise économique. Il reste que le jeu de massacre annoncé aura bel et bien lieu. Si ce n'est en Irak ce sera ailleurs.

À une autre échelle les Ivoiriens qui s'affrontent, les Coréens qui gesticulent, les conflits ethniques dont on parle peu ou trop mal ne sont que le reflet de la manipulation, opérée de manière professionnelle par des êtres humains dont la soif de pouvoir n'est jamais assouvie. Qu'on le veuille ou non beaucoup d'hommes aiment la guerre. La fascination des armes est un fantôme parfaitement identifié. Mais il y en a aussi qui ne l'aiment pas. Qui la vomissent et qui tentent de la combattre. La guerre c'est des larmes, des viols, de la boue, des pluies de fer, de feu, d'acier, de sang. L'Amérique a compris qu'elle avait perdu au Vietnam parce qu'elle avait montré la guerre par journalistes interposés. Il y a douze ans une formidable campagne de désinformation fit croire à des millions de gogos abusés et affolés qu'il était possible de faire une guerre sans morts. Fantastique intoxication et bonne leçon de communication. Goebbels l'avait compris bien avant qui montrait des soldats allemands au retour du front russe en sifflotant Heilli, Heillo on rentre du boulot. À l'heure actuelle des dizaines de soldats américains (tous volontaires répétons-le) continuent de crevouiller d'un mal mystérieux.

Notre traditionnel discours sur l'insoumission et l'objection a fait long feu dans la mesure où l'armée de conscription a maintenant disparu. Nous aurions mauvaise grâce à nous en plaindre. Mais il redevient dorénavant nécessaire.

Coup de feu sur l'or noir

EN FIN de semaine dernière, sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de brut dépassait les trente-trois dollars. « Passé les trente dollars, le prix du pétrole devient un problème présidentiel aux États-Unis, un problème qui affecte l'économie américaine. Ce n'est sûrement pas le moment propice pour une attaque (sur l'Irak) », affirme Youssef Ibrahim, expert du Moyen-Orient au Conseil de politique étrangère américain. « Je pense qu'il (Bush) a toujours un plan, peut-être pour fin février. »

Malgré le relèvement de ses quotas de production de 23 millions de barils par jour à 24,5 millions, l'Opep n'a guère enrâyé la flambée des cours de l'or noir par sa décision. En effet, les marchés réagissent davantage en fonction de la grève de l'industrie pétrolière qui frappe le Venezuela (cinquième exportateur mondial) depuis maintenant plus de six semaines. Les USA ne peuvent se passer d'un pays qui compte pour 7 % de leur consommation, capable de les livrer en quatre jours contre quarante pour les autres membres de l'Opep. D'autant que les stocks commerciaux américains sont au plus bas depuis vingt-sept ans à 272 millions de barils, deux millions au-dessus du niveau considéré comme la limite inférieure pour un bon fonctionnement des raffineries. Si ces derniers atteignent un plancher sensible, les réserves stratégiques, quant à elles, se montent à plus de 600 millions de barils, soit l'équivalent de 300 jours d'importations du Proche-Orient. Et il n'est pas question d'y puiser, « les stocks stratégiques sont là pour les cas d'urgence, tels qu'une guerre ou un embargo qui restreindraient les importations en provenance du Moyen-Orient », explique John Felmy, chef économiste de l'American Petroleum Institute.

Les États-Unis ont toujours été à la recherche de leur indépendance pour leur approvisionnement en produits énergétiques.

Alors que les importations américaines de brut représentaient 21,5 % de la consommation dans les années soixante-dix, elles comptaient pour 51 % en 2000. Aujourd'hui, la part de la production de l'Opep a fortement diminué depuis le premier choc pétrolier il y a trente ans. Par contre, malgré des investissements colossaux dans la recherche de nouveaux champs d'exploitation, la part des pays du Golfe dans les réserves mondiales n'a pas diminué: elle représente toujours 65 % des réserves mondiales, dont 25 % pour l'Arabie Saoudite et 10 % pour l'Irak. Ainsi, un changement de régime en Irak en faveur des États-Unis impliquerait une redistribution du pétrole irakien au profit des compagnies américaines, libérant ainsi le gouvernement nord-américain du partenariat du cartel, et amènerait à terme un retrait de l'Irak de ce dernier. De plus, une bonne part des dirigeants américains a des intérêts dans l'industrie pétrolière: par exemple, Dick Cheney est l'ancien président de Halliburton, deuxième géant parapétrolier derrière Schlumberger.

Autre conséquence: la Chine - premier producteur et consommateur mondial de charbon - voudrait passer pour un pays libre selon le protocole de Kyoto pour l'organisation des Jeux Olympiques en 2008, en diminuant la part de charbon utilisée comme produit énergétique par le pétrole. En 2002, l'empire du milieu a importé 69,4 millions de tonnes de brut, soit 15,2 % de plus que l'année précédente. Selon certains analystes, l'accroissement de ses importations devrait se situer autour de 18 % l'an. La mainmise des États-Unis sur les pays du Golfe, et sur ses ressources énergétiques, serait un coup dur porté aux Chinois. Eux aussi très soucieux de leur indépendance énergétique.

Pascal

groupe Louise-Michel

Raffarinneries

C'EST LE BARON Seillières qui pète et c'est Raffarin qui pue. Ce qui c'était rarement produit auparavant est arrivé la semaine dernière. Le premier ministre s'est rendu au congrès, à la réunion ou je ne sais quel pince-fesse, organisé par le Medef. Quand on sait, car c'est pas faute de nous le montrer, les câlineries et les œillades dont sont capables les actuels responsables de l'État, il y a de quoi ricaner bêtement.

Il y eut même un journaliste professionnel - j'ai oublié son nom - pour souligner que l'événement montrait bien que Raffarin n'avait par le fait aucune doctrine. Hé Coco, tu penses pas que c'est justement le contraire? Tu crois pas qu'il est précisément en plein dedans. Que s'il se déplace es qualité, c'est bien pour signifier que la récréation est finie. Apporter un tel soutien à un tel syndicat d'employeurs est lourd de signification. On ne serre pas n'importe quelle main impunément en public en convoquant les médias. Bien naïf qui pourrait penser que la France d'En Bas, comme ils disent, va monter une marche dans l'échelle sociale. C'est le contraire qui est vrai. Les patrons vont s'empresser d'écraser les mains des grimpeurs à coup de talons. Et c'est Raffarin qui va leur cirer les pompes.

JP

Drancy

Pas de trêve pour les mal-logés

LE COLLECTIF DE SOUTIEN aux mal-logés de Drancy, issu de la lutte pour le relogement des sans-abri de la rue Gabriel, existe depuis deux mois et a déjà quelques victoires à mettre à son actif. Animé par des mal-logé(e)s, des Drancéen(ne)s, de la FA, de la LCR, du DAL, de la CGT (qui nous ouvre les portes de la Bourse du travail pour nos réunions) et d'associations locales, son mode de fonctionnement est démocratique et transparent. À chaque situation déclarée de personnes mal-logées est attribuée un groupe référent qui a en charge de suivre le dossier. En AG hebdomadaire, de trente à quatre-vingts personnes, un compte rendu est fait, et les décisions des actions à mener sont prises en commun.

Les premiers résultats de notre combat se sont révélés positifs. L'organisation de la lutte collective des locataires de l'immeuble de la rue Castelnau, déclaré insalubre en 2002, a permis le remboursement et la suppression des loyers indûment réclamés par la ville (propriétaire d'appartements insalubres achetés en 2002!) ou par des propriétaires privés. Notre lutte a permis des relogements et le réexamen de demandes de logement par les pouvoirs publics.

Le samedi 21 décembre 2002 a été choisi par le collectif pour rappeler au maire les conditions insupportables que vivent des dizaines de Drancéens. Au matin, cinquante personnes avec banderoles et sono se sont rassemblées devant la mairie et ont demandé à être reçu par le maire (UDF). Devant son refus, nous décidâmes de nous rendre au foyer Assotraf. Ce foyer a subi un incendie en début de semaine mettant à la rue un millier de personnes. Ces personnes ont été parquées pour quelques jours dans deux gym-

Pour joindre ou rejoindre le collectif : tous les lundis soirs à la Bourse du travail de Drancy à partir de 18h30



Manifestation de mal-logés à Drancy

nases avant d'être, pour certaines, réintégrées dans le foyer sinistré. D'autres ont été dispersées dans des foyers en Île-de-France sans passer de convention et ce, bien sûr, sans tenir compte de leur volonté de rester ensemble. Durant cette semaine, le collectif a pu rencontrer et se faire connaître des résidents du foyer malgré les grilles, les flics municipaux, les vigiles et les chiens mis en place par le maire. Une fois au foyer, la manifestation a pris de l'importance jusqu'à atteindre deux-cent-cinquante personnes qui ont défilé dans la ville et contraint le maire à recevoir une délégation de six personnes constituées de trois résidents du foyer et de trois membres du collectif.

Après négociation, nous obtenons que huit anciens habitants du foyer qui viennent d'être expulsés de leur lieu d'accueil de Villeparisis soient relogés en chambre d'hôtel à Drancy pour le week-end (au frais de la ville, s'il vous plaît!) et qu'ils réintègrent le foyer de Villeparisis, après convention signée par la ville dès le lundi.

Des travaux de colmatage des dégâts, provoqués par l'incendie et les pompiers, seront réalisés par les services municipaux, et le DAL pourra participer au comité de pilotage des travaux de réhabilitation du foyer avec la préfecture et la mairie. Pourtant, dans une situation d'urgence, les logements décents dont certains achetés récemment n'ont pas été utilisés, démontrant bien le verrouillage du parc municipal.

Cette action a montré au pouvoir en place la capacité intacte du collectif à mobiliser. Il est et doit être un outil d'action directe dans la lutte des Drancéens contre la politique sociale de la municipalité visant, sous couvert de lutte contre l'habitat insalubre à rejeter les immigrés et les pauvres hors de la ville. La lutte continue.

Jean-Louis et Pierre, pour le collectif



Le tapé de la semaine

De notre correspondant local dans le département du Doubs. Sans aucune déclaration ou explication, un élu MNR de la commune de Montbéliard a fait retirer de la bibliothèque municipale les titres suivants : *Courant alternatif*, *Le Monde libertaire*, *Ras l'front et Rouge*. Fallait pas les lire...

Rennes, 25 janvier Manifestation antisécuritaire

LE COLLECTIF NE PLUS SUBIR ! soutenu par des individus, la Fédération anarcho-sociale, Huch et le Comité d'agitation contre le sécuritaire appelle à manifester le samedi 25 janvier 2003, 15 heures, place de la Mairie à Rennes, contre l'offensive sécuritaire et les régressions sociales. Avec la complicité des États et des gouvernements, la logique des marchés financiers impose la destruction des acquis sociaux, la suppression d'espaces de liberté (free party, squats, itinérance), et la généralisation de la précarité. La multiplication de ces attaques engendre une révolte légitime politisée ou non.

Et parce qu'ils sentent menacé l'ordre inégalitaire et autoritaire qu'ils veulent maintenir, les pouvoirs économiques et politiques mettent en place des politiques sécuritaires et un arsenal d'outils de contrôle social : prison, remise en cause des droits syndicaux, stigmatisation de catégories dites marginales, etc. Diviser est toujours une arme essentielle du pouvoir, seule la convergence des luttes peut permettre d'inverser le rapport de force.

Collectif Ne plus subir, 9, rue Malakoff, 35000 Rennes.
collectif.neplussubir@no-log.org



Roms lors de la manifestation du 11 janvier à Paris. La communauté, tout particulièrement visée par la politique de répression du gouvernement, s'est fortement mobilisée.

La loi a fait son temps

AUJOURD'HUI, en France, la politique est la suivante: on amnistie les délits politico-financiers, alors que, dans le même temps, on criminalise les plus pauvres. On construit plus de prisons, alors que l'on réduit les budgets de la prévention. On sécurise les lycées avec des barbelés et des caméras vidéo, alors que l'on supprime en masse des postes de surveillants et de profs.

On ne sanctionne pas des policiers meurtriers, alors que l'on enferme les voleurs de poules. On supprime les allocations familiales aux parents de délinquants, alors que l'on augmente immodérément le budget de la police, le budget de l'armée et le salaire des ministres.

On laisse des centaines de personnes à la rue, alors que des milliers de logements sont laissés vides pour la spéculation immobilière. On s'en prend aux prostituées en imposant l'ordre moral et la censure, alors que l'on entretient un système qui ne génère que frustrations et misères.

Alors, je me pose les questions suivantes: quelle est cette politique qui fait de la souffrance un délit? Quelle est cette politique qui fait de la pauvreté un délit? Si, aujourd'hui, 60 % des Français pensent que l'action de M. Sarkozy est efficace, c'est seulement parce qu'il a su, avec l'aide et la complicité des médias, agiter le spectre de l'insécurité pour surfer sur les peurs des gens. C'est comme cela qu'il a pu assoier sa politique sécuritaire à la Pasqua et son besoin de pouvoir.

C'est comme cela également qu'il peut préserver les intérêts politiques, économiques et financiers de l'État. Or, sachez, messieurs les politiciens, et quelle que soit votre classe politique, que les anarchistes ne donnent pas dans le culte de la personnalité et qu'ils ne sont et ne seront jamais dupes de cette politique criminelle et criminogène.

Nous savons pertinemment que, pour vous, la criminalité est un mal nécessaire et entretenu pour que vous puissiez conserver le pouvoir et vous ériger en protecteur du peuple. Mais, en criminalisant toujours plus et en ouvrant de nouvelles prisons, nous savons que vous ne vous attaquez pas aux causes profondes de la délinquance mais que, bien au contraire, vous continuez à alimenter la rentable machine à fabriquer des délinquants.

En agissant de la sorte, vous ne pouvez rien et ne prouvez rien, si ce n'est qu'aux pays des droits de l'homme, la loi, c'est encore et toujours la loi des plus forts et la loi des puissants. Pour nous, cette loi a fait son temps. Qu'elle creve.

Pascal Matrat
Ras-les-murs

On se dispute la charogne de la bête immonde

TANDIS QUE SARKOZY, le kit « tout sécuritaire », grimpe dans les sondages, le FN et le MNR fulminent et se posent en victimes: Sarkozy leur a volé l'original. Et, plus grave, l'ennemi a déjà pénétré l'intérieur, puisque 53 % des sympathisants des deux partis reconnaissent que « Sarkozy réussira à réduire l'insécurité ». Ainsi, le ministre de l'Intérieur convainc presque autant, les sympathisants de l'extrême droite (37 %), que ceux de la droite parlementaire (36 %).

Officiellement, le FN affiche « une totale sérénité » face à la popularité de Sarkozy qui bénéficie selon lui, « d'un état d'indulgence ». Mais, en privé, le F. Haine reconnaît « qu'il serait suicidaire d'attaquer, bille en tête, un ministre aussi populaire ».

La guerre officielle est donc déclarée; Bruno Gollnisch, le nervi de la facho-nostalgie prépare, en conséquence, la riposte du FN. Pour contrer l'effet Sarkozy, le parti va articuler son discours autour des « dangers de l'immigration ». Ce fond de commerce qui, selon Gollnisch, « alimente la délinquance ». Ainsi, le délégué général du FN et Carl Lang recommandent encore « d'instaurer un véritable contrôle des frontières », de « revenir sur les accords de Schengen » et de « couper les pompes aspirantes, comme la CMU ». Mais surtout (qui s'en étonnerait) de « rapatrier les clandestins en réquisitionnant, par exemple, des paquebots de la Marine nationale ». Rien que ça!

Le Pen se veut plus serein. En effet, pour lui: « Si le ministre de l'Intérieur coupe l'herbe sous le pied du FN, celui-ci est loin d'être abattu, car qui peut dire dans quelle situation se trouvera la France, dans deux ans. » D'ailleurs, sa fille, dite la « Jean-Marine » ajoute que « Sarkozy ne fait que surenchérir les analyses du FN. Il crédibilise nos positions », et

à l'exemple de ce qui s'est passé avec Charles Pasqua, qui affirmait en 1986 « vouloir terroriser les terroristes et celui-ci n'a fait que ramener les électeurs vers le FN qui, deux ans plus tard, comptait 14,4 % des suffrages aux présidentielles ».

En revanche, l'hebdo Minute, très enjoué, rend hommage à Sarkozy, après son intervention sur France 2 et met en avant « sa courtoisie, lors de son échange avec Jean-Marie Le Pen ».

Voilà donc deux personnalités qui n'ont pas fini de s'apprécier mutuellement. Mais Sarkozy, s'il souhaite s'imposer lors des élections présidentielles de 2007, a plutôt intérêt à se démarquer assez vite des sympathies d'extrême droite. À défaut, il entérinera l'idée qu'affirmait déjà Act-Up, au lendemain du second tour: « Le Pen a gagné les élections ».

Nous anarchistes, sommes depuis bien longtemps convaincus que Sarkozy ne fait que mettre en marche le plan d'action du Front national, après les tenants de la gauche, les Jean-Pierre Chevènement, Julien Dray, etc., pour satisfaire des électeurs qui ont voté « le mai 1968 des vieux », en avril dernier. Car même si le « Sinistre de l'Intérieur » s'en défend publiquement et ne supporte pas qu'on traite sa politique de « fasciste et liberticide », c'est ce qu'elle est pour nous, de fait, tous les jours, sur nos lieux de vie. Nous n'avons donc plus d'autre choix que de régler ce problème dans nos rues et nos quartiers, pour éradiquer l'ordre moral et la peste brune. Bonnes luttes 2003!

Patrick Schindler
groupe-daanaash@federation-anarchiste.org

Sources: sondage France 2-Le Monde-Libération, décembre 2002, sites Internet bruns (FN, MNR, Minute), décembre 2002, janvier 2003.

En vrac

André Sulfide

RUDE, ROCK AND REGGAE. C'est autour de cette thématique que tourne le troisième numéro de *My Way*, graphzine animé par un collectif d'auteurs parmi lesquels on retrouve Chester (également éditeur de la chose), Dutreix, Chandre, Matt Konture, Melvin, Larcenet, Pipéro, et j'en passe. Histoires pleines de dread locks, de salles de concerts enfumées et de spliffs aux effets sournois, qui donnent à leurs auteurs quelques bonnes occasions de régler des comptes avec un style musical – voire un style de vie pour certains – bourré de contradictions (entre rastafarisme, penchants sexistes, et culte imbecile de Jah, où est la rébellion dans le reggae?). Dans le style, j'ai bien aimé les planches de Melvin (une pure tuerie, au sens propre!), ainsi que le texte de Vérole. Le reste du graphzine continue ses allers-retours entre musique et BD avec une interview fort sympathique de Jean Solé, une autre – instructive mais pas forcément édifiante – de l'ex-chanteur des Porte-Mentaux, et quelques textes d'anciens combattants du punk dont l'intérêt ne m'a pas paru indiscutable. L'ouvrage se termine en images par un hommage posthume à Joey Ramones. Belle publication underground en tout cas qui, outre quelques sérieux crayons, s'offre une couverture en quadri véritable. 6 euros port compris chez Valice Productions, 39, rue François Mitterrand, 91 510 Lardy. Web: <http://chester.b.free.fr>

Paru pour la première fois en 1935, *Capitale* vient d'être réédité par les Editions du Ravin Bleu. Son auteur, Frans Masereel (1889-1972), peintre, dessinateur et graveur, collabora à plusieurs revues pacifistes, publia les écrits de Henri Barbusse et Romain Rolland, et illustra de nombreux bouquins. Ses recueils de gravures constituent une critique particulièrement mordante de la société de l'entre-deux guerres, et attaquent avec force toutes les formes d'oppression. Sorte de reportage-pamphlet graphique, *Capitale* illustre en 66 dessins la ville moderne. Agitations ineptes et parfois tragiques, course à l'argent, frivolités et mondanités, personnages grotesques ou pathétiques, ennui, exclusions, désespoirs, cynisme et mort, on parcourt la ville comme on visiterait un vaste musée des horreurs quotidiennes, ordinaires et si terriblement révoltantes. Le trait de Masereel est vif, nerveux, son dessin dense et synthétique, on en prend littéralement plein les yeux. Le plus terrible, dans tout cela, c'est que la capitale qu'il dépeint ressemble singulièrement, hélas, à celles où les hommes vivent encore aujourd'hui. 10 euros chez Publico. Site web: <http://ravinbleu.com>

Face au retour de l'ordre moral et aux attaques que subissent les femmes et les homosexuel(le)s partout dans le monde, *No Pasaran* a sorti le mois dernier un numéro hors-série spécialement consacré au patriarcat et aux luttes qui s'y opposent. La situation n'est certes pas brillante, et il est des domaines où le féminin l'emporte malheureusement sur le masculin: pauvreté, exploitation au travail, violences domestiques, agressions sexuelles. Comme si cela ne suffisait pas, plusieurs gouvernements (dont celui de notre beau pays) s'en prennent aux avancées sociales acquises de haute lutte par les militantes d'hier et d'aujourd'hui: disparition annoncée des gynécologues médicaux, avortement et droits des femmes sérieusement remis en question en Autriche et en Italie, et la liste risque de s'allonger encore. Pour démêler les fils d'un problème éminemment complexe, *No Pasaran* développe 5 longs dossiers, respectivement consacrés à la construction des sexes, aux homophobies, aux violences faites aux femmes, à l'exploitation mondialisée des femmes, et aux luttes antipatriarcales. Un numéro assez complet en somme, auquel il manque peut-être un angle plus spécifiquement orienté vers le religieux. La mise en page et les illustrations sont, quant à elles, tout simplement superbes. 5 euros chez *No Pasaran*, 21 ter, rue Voltaire, 75011 Paris (chèques à l'ordre d'émancipation).

Besançon

La lutte s'amplifie

MI/SE

SUITE AUX MOUVEMENTS de grève répétés qui ont eu lieu depuis la mi-octobre pour protester contre le plan Ferry, un collectif de surveillants et aide-éducateurs s'est créé à Besançon le 17 décembre (comme à Nantes, Rennes, Brest, Toulouse, Angers, Lyon, Limoge, La Réunion, en Guadeloupe, en Corse, etc.). En effet, ces fonctions seront en situation périlleuse dès la rentrée 2003: suppression de 5 600 postes de surveillants, 20 000 postes d'aide-éducateurs et création, en contrepartie, d'un nouveau corps professionnel: les assistants d'éducation.

Or ces postes de surveillants, qui étaient jusqu'alors réservés aux étudiants de milieu modeste afin de leur permettre de financer leur cursus universitaire, seront attribués non plus en fonction de critères sociaux, mais par les chefs d'établissement selon des normes fluctuantes. Les luttes menées auparavant pour permettre la démocratisation de l'accès au savoir n'auront servi à rien.

La création des aide-éducateurs (qui sont des emplois-jeunes) laissait déjà envisager de telles réformes. Ces postes, qui auraient dû notamment permettre aux individus de participer à des formations payées par le rectorat, sont déjà des statuts bâtards; et le corps d'assistants d'éducation que propose le plan Ferry promet bien pire encore.

Il convient en particulier d'évaluer les risques pédagogiques d'une telle entreprise. Les acteurs sociaux en poste actuellement sont des individus ayant tous moins de 29 ans; ils sont, au niveau générationnel, proches de la population des élèves des établissements et donc plus aptes à comprendre leurs problèmes potentiels. De plus, comme le temps qui s'est écoulé depuis leurs classes de collège et de lycée est assez proche, les programmes qu'ils ont étudiés sont encore plus ou moins enseignés, ce qui leur permet d'apporter une aide pédagogique vivante. Or les personnes qui seront recrutées dès septembre ne passeront pas forcément ces caractéristiques qui font des surveillants et des aide-éducateurs actuels des agents

indispensables et nécessaires au bon fonctionnement de l'institution « école ».

En contestation, le collectif a organisé la mobilisation. Quatre jours de grève, du 15 au 18 janvier inclus, une série de réunions, des distributions de tracts et une manifestation ont été organisées afin d'informer les populations concernées (élèves, parents d'élèves, etc.) et d'exprimer leur refus massif des réformes. Une assemblée générale a décidé le jeudi 16 janvier de reconduire la grève jusqu'au 22 inclus.

Nous étions environ 200 MI/SE/AE présents à ce rendez-vous du vendredi 17, plus deux centaines de professeurs et instituteurs. Cela nous a permis d'être reçus par le rectorat. Nous avons exprimé nos revendications ainsi que notre indignation face au refus du rectorat et des établissements de respecter le droit de grève des surveillants et aide-éducateurs.

Effectivement, face aux différentes actions impulsées par le collectif, le rectorat réagit de manière illégale en intimidant les MI/SE. Il les menace de ne pas reconduire les postes qu'ils occupent actuellement, et n'assume pas son rôle d'intermédiaire avec les établissements en ne leur signalant pas les préavis de grève des surveillants, qui se retrouvent en situation délicate face à leurs supérieurs. La mauvaise foi du rectorat est symptomatique du refus du ministère de prendre en considération les revendications des salariés touchés par le plan Ferry.

Le collectif envisage l'occupation du rectorat et des fermetures d'établissements. D'autre part, pour construire un important mouvement, rejoindre la coordination nationale des surveillants/emploi-jeunes créée le 14 décembre semble nécessaire.

L'objectif principal de ces actions est de rallier tous ceux et toutes celles touchés par les réformes engagées par le gouvernement actuel dans une mobilisation générale et solidaire.

Maxime

groupe Proudhon

Traquenards à Lille contre les sans-papiers

14 JANVIER 2003 : le Collectif anti-sécuritaire appelait à un rassemblement contre les politiques liberticides (LSQ, LSI, CLS, etc.) au moment où le projet de loi Sarkozy était débattu en deuxième lecture à l'Assemblée. Victimes régulières de la répression, les sans-papiers s'étaient encore une fois mobilisés avec nous pour contrer les projets liberticides d'un gouvernement qui agit dans la continuité des gouvernements précédents, qu'ils soient de gauche ou de droite. Mais ce soir-là, l'État a franchi un pas de plus lors de la dispersion de cette manifestation parfaitement pacifique. Alors qu'ils quittaient la place de la République, quatre sans-papiers ont été arrêtés. Un contrôle au faciès, par les mêmes policiers qui encadraient la manifestation. Seuls trois d'entre eux ont été libérés depuis.

15 janvier 2003 : lors du traditionnel rassemblement du mercredi des sans-papiers place de la République, la police encadrant la manifestation recommence ses provocations. Elle tente d'abord d'empêcher la dissolution du cortège en interdisant l'accès au métro et en plaçant la BAC aux abords de la place, avant de finalement ouvrir le passage vers le métro. Mais un nouveau contrôle au faciès a lieu aux abords du théâtre Sébastopol. Heureusement, des membres du CSP-59 et des soutiens en furent témoins et personne ne fut arrêté. En tant qu'organisateur du rassemblement du 14 janvier, nous ne pouvons accepter que nos manifestations servent de traquenards policiers pour interpellé des sans-papiers et les expulser. En tant que soutiens du mouvement des sans-papiers, nous ne pouvons accepter de voir leur droit de manifester en sécurité bafoué par l'État policier. Anticipant le vote de la loi Sarkozy, qui prévoit des mesures spécifiques menaçant la liberté de manifester, les autorités policières n'ont pas hésité à criminaliser ceux et celles qui ont choisi de ne plus vivre dans l'ombre et d'affirmer le droit à la libre circulation des individus. Le gouvernement a décidé de jouer l'escalade de la répression sociale en s'attaquant aux populations les plus précarisées et en particulier à une fraction organisée qui lutte pied à pied pour la reconnaissance de leurs droits. Demain, qui sera la cible ?

Fédération anarchiste, les Alternatifs, APU-Moulins, CDDSP59, Comité anti-expulsion de Villeneuve d'Ascq, CSP-59, MRAP Lille, Melt, SUD-Éducation



Yves Peirat est libre

LA FÉDÉRATION ANARCHISTE se réjouit de la libération d'Yves Peirat, militant qui avait entre 1995 et 1999, avec le groupe Franc-Tireur Partisan (FTP), organisé une demi-douzaine d'actions anti-fascistes, notamment contre des locaux du Front national à Marseille.

Arrêté en 1999, Yves Peirat fut condamné en février 2001 à cinq ans d'emprisonnement et à plus de 700 000 francs de dommages et intérêts.

La Fédération anarchiste rappelle les sanctions qu'avaient prises à son encontre les autorités suite à sa participation à la diffusion d'un tract signé « des détenus du CDR de Salon », et qui dénonçait les conditions déplorables de détention, demandait l'application de la loi sur le droit des malades pour les détenus gravement malades et âgés (rappelons que Papon venait d'être libéré). Yves Peirat avait été sanctionné pour avoir exercé sa liberté d'expression et dénoncé les conditions de vie des personnes incarcérées : mise en quartier d'isolement, sanctions injustes prises à son encontre et celle des « détenus du CDR » ?

À l'heure où il est démontré que la fonction politique de la prison est surtout liée aux conditions sociales (précarité, criminalisation des actes militants et de la pauvreté par des lois iniques) des prévenus ou condamnés, plus que jamais, abattons les murs des prisons.

Fédération anarchiste
Secrétariat aux relations extérieures

Il faut relaxer Serge Martin et André Matthieu

LE 16 JANVIER, le tribunal correctionnel de Nîmes devra relaxer deux militants antifascistes, André Matthieu, président nîmois de Ras l'Front, et Serge Martin, militant d'Alternative libertaire, ou condamner un innocent.

Serge Martin est accusé par l'élue MNR Elisabeth Pascal de l'avoir frappée le 14 novembre 2000, devant le lycée Gaston-Darbox, à Nîmes, où elle venait siéger au conseil d'administration. Il aurait été reconnu sur des photos par des policiers qui étaient présents sur les lieux. Le 14 novembre 2000, à l'appel du Comité de vigilance contre l'extrême droite, quelques dizaines de militants s'étaient regroupés devant les grilles du lycée Gaston-Darbox.

Élisabeth Pascal est arrivée sur les lieux, a pénétré dans le lycée avec les membres du MNR, encadrée par plusieurs policiers en civil, sans signe distinctif de leur appartenance à la police. Une bousculade a été provoquée, plusieurs manifestants se sont retrouvés à terre.

Par la suite, Élisabeth Pascal attaquera Serge Martin en citation directe, et André Matthieu pour sa « responsabilité morale ». Mais Serge Martin n'était pas présent à ce rassemblement de protesta-

tion, et il doit être mis hors de cause. Il risque pourtant trois ans de prison et 50 000 euros d'amende, suite à ces accusations. Les deux militants sont soutenus par le Collectif citoyen antifasciste et par le Comité de vigilance contre l'extrême droite.

La violence est de l'autre côté

À Nîmes, le 27 février 2002, au cours de la première audience du procès de Serge Martin et d'André Matthieu, douze membres d'Unité radicale (organisation néonazie dissoute par le gouvernement l'été dernier) agressent les antifascistes, sont interpellés, placés en détention provisoire puis condamnés (Élisabeth Pascal vient les soutenir à leur procès). Ils passeront à nouveau en procès en février prochain.

Nous ne laisserons pas condamner Serge Martin ni André Matthieu, dans ce qui s'apparente à un procès politique, et nous soutiendrons toujours tous les citoyens mobilisés contre les idées de haine que véhicule l'extrême droite et qui se verraient inquiétés pour cela.

Alternative libertaire
13 janvier 2003

Mapuches

lutte indigène au Chili et en Argentine

El Libertario

m

Certains peuples n'en finissent pas de souffrir. Les Mapuches sont de ceux-là : depuis les Incas jusqu'aux États modernes, ils ont subi guerres et génocide. Et ils se battent encore !



El Libertario est le journal de l'organisation CRA-AIT (Venezuela).

MAPUCHE signifie gens (che) de la terre (mapu). Les Mapuches vivent dans les territoires actuels de la Patagonie argentine et chilienne. Ils sont plus de 300 000 en Argentine, particulièrement présents dans les provinces de Buenos Aires, La Pampa, Neuquén, Rio Negro y Chubut. C'est dans la province de Neuquén qu'ils sont les plus nombreux. Au Chili, ils sont plus d'un million, parmi eux 300 000 vivent encore dans les campagnes. Dans ces pays, ils sont nombreux à vivre dans les périphéries des capitales et autres grandes villes, dans une situation d'extrême pauvreté, victimes de l'alcoolisme. Ils étaient chasseurs-cueilleurs, et pratiquaient le nomadisme ; c'est pour cela qu'il ne reste rien de leurs maisons.

Bien avant la « conquête », ils eurent à se défendre de l'invasion des Incas ; ils disent avec orgueil qu'ils furent le seul peuple capable d'empêcher l'expansion de leur empire. Avec l'arrivée des Espagnols, la résistance fut très dure. Celui qui passe pour être le conquérant du Chili, Pedro de Valdivia, fut tué par Lautaro, un jeune Mapuche. Santiago del Chile fut détruite deux fois par les Mapuches. Leurs actions de guerre typiques passaient pour les Argentins et les Chiliens pour des vols sauvages, alors que pour eux il s'agissait d'actions de revendication de leur droit territorial. Ils prétendent qu'une de leurs dernières actions (« malones ») se fit autour de 1920. De fait, les Espagnols n'arrivèrent pas à les mettre en déroute, et durent signer un pacte, en 1641, selon lequel tout le territoire au sud de la rivière Biobío (Chili) était aux Mapuches. Et cette situation perdura jusqu'à la fin du XIX^e siècle.

À peu près à la même période (1870-1880) se firent deux expéditions génocidaires par les armées argentines (« Conquête du désert ») et chilienne (« Pacification de l'Araucanie ») ; avec comme résultat de prendre les terres aux Mapuches et de tuer 800 000 d'entre eux. Par la suite, les miliciens

et les propriétaires terriens se répartirent ces terres. Le siècle dernier fut caractérisé par de nombreuses dictatures et populismes, et les revendications ne furent pas écoutées. Il n'y eut qu'une période, brève, de vitalité durant la présidence de Allende, avec le projet de répartition des terres. Mais tout échoua avec Pinochet ; il s'opposa au concept de propriété communautaire des terres, créant les forts conflits qui existent aujourd'hui, entre Mapuches même.

Les organisations

Il faut faire particulièrement attention ; c'est qu'il est facile de se retrouver avec des politiques qui manipulent les gens pour leurs intérêts. Le problème c'est que la majorité (voire toutes) des organisations sont urbaines et ne vivent pas dans les campagnes. C'est pourquoi leurs manières de vivre et d'être est différente de ceux qu'ils représentent. En Argentine, il y en a qui vivent dans la périphérie de Buenos Aires ; et ce sont les pires, parce qu'ils se font toujours manipuler par les politiques en place. Il y a de grandes organisations ; la plus grande est la Coordinadora Mapuche Neuquina qui représente plus de quarante communautés. Son discours est un peu ambigu : d'un côté, ils demandent de l'argent, et de l'autre ils mènent des actions directes. Des jeunes de Neuquén constituèrent un groupe de soutien au peuple Mapuche, appelé Werken Kvrvf (messager du vent). La Coordination fit en sorte de les contrôler étroitement.

Il y a d'autres organisations mapuches en Argentine. Elles sont divisées et ne mènent pas une lutte unique. Par exemple, l'organisation Mapuche-Tehuelche du 11 octobre, de Esquel, et la communauté Pillan Mahuiza qui est à Corcovado (à 80 km d'Esquel et à 25 km de la frontière avec le Chili). La zone de Esquel (province de Chubut) est une des plus intéressantes pour les propriétés des Benetton. Les



Selon une tradition séculaire, souvent l'armée s'invite chez les Mapuches.

organisations au Chili (Gulu Mapu, terre de l'ouest) sont nombreuses. On peut dire que la plus importante est le Conseil de toutes les terres de Temuco (capitale de la IX^e région) et dont le chef est Aucan Huilcaman, leader de diverses luttes. On peut citer aussi les communautés en conflit de Collipulli.

Une seule organisation refuse tout dialogue avec les institutions et affronte durement l'État chilien. Il s'agit de la Coordination des communautés en conflit de Arauco-Malleco. C'est que la répression au Chili est beaucoup plus forte qu'en Argentine, et ceci fait que les organisations les plus softs en arrivent à être plus dures. Il y a de nombreux prisonniers, les régions où il y a une forte présence mapuche (VIII^e et IX^e régions) sont pratiquement en état de siège, avec suspension des garanties constitutionnelles. De plus, une forte campagne de presse signale – à tort – des relations entre Mapuches et ex-guérilleros et d'autres choses semblables. Les actions directes contre les entreprises forestières sont criminalisées et de nombreux politiques parlent de « cagoulés aux yeux bleus », pour signaler la présence d'étrangers.

Vers la radicalisation ?

Il s'agit d'une lutte qui d'un certain côté répond à nos critères : libertaire, antiautoritaire (on peut discuter sur les autorités traditionnelles, mais il semble que le concept d'autorité est distinct de celui qui existe dans nos sociétés occidentales), écologiste et communautaire. D'un autre côté, en considérant la forte consistance numérique des Mapuches et des discours qu'ils font, il y a un risque de dérive nationaliste, ethnociste, avec tous les dangers que cela entraîne. Il faut dire que cette dérive ne vient que lorsque l'on écoute les politiciens mapuches, et non les Mapuches eux-mêmes, ceux qui vivent dans les campagnes et qui n'ont pas de temps à perdre avec ces discours-là. **EL**

Racines

La **STRUCTURE SOCIALE** typique de ce peuple est le « lof » (communauté). Chaque « lof » a son « lonko » (maladroitement traduit par « personnage influent ») qui est l'autorité reconnue par toute la communauté. Le lonko peut aussi bien être une femme qu'un homme, et peut être destitué par la communauté si elle se rend compte qu'il ne représente pas les intérêts de toutes les personnes; en même temps, il est possible de se transmettre cette fonction de père en fils. Certains disent qu'avant l'arrivée des Espagnols, il n'y avait jamais eu de lonko. Avec le lonko, il y a les « werken » (messagers) qui représentent la communauté et qui se réunissent avec d'autres werken d'autres communautés. Ensuite vient la « machi », autorité spirituelle, qui a la capacité de pratiquer la médecine naturelle.

Comme toujours, les multinationales

Les **PRINCIPALES**, côté argentin (Puel Mapu, terre de l'est en mapuche) : les compagnies pétrolières et en premier lieu la Repsol-YPF, mais il y a aussi d'autres compagnies nord-américaines et françaises (Chevron). Exploitation de mines (canadiennes et autres); grandes propriétés, en particulier des Benetton. À propos de ces derniers, une campagne se met en place, parce qu'ils possèdent près de 1 000 000 d'hectares en Patagonie argentine. Et il y a une montagne de petits commerçants qui sont en train d'exploiter le territoire avec l'éco-ethno-tourisme. Côté chilien, les problèmes les plus forts sont liés aux entreprises forestières, qui sont en train de détruire l'araucaria (une plante

Les anciens bénéficient d'une grande considération, à tel point qu'il y a des conseils des anciens. Il faut dire qu'il ne reste plus grand-chose de tout cela dans les communautés. Par exemple, il n'y a plus de machi en Argentine; et il y en a peu au Chili. Les lonkos sont parfois ceux qui touchent des subsides des agences de l'État (INAI en Argentine, CONADI au Chili).



qui a aussi une valeur sacrée) pour la remplacer par des pins alpins et des eucalyptus. L'autre grand conflit, c'est celui de la centrale de Ralco. Les Mapuches, comme d'autres peuples originaires de la région, rejettent le concept de propriété individuelle, et luttent pour obtenir la propriété communautaire. Ce qui est généralement empêché au Chili, un pays qui ne reconnaît pas le traité 169 de l'Organisation internationale du travail.

Une FA en Suède

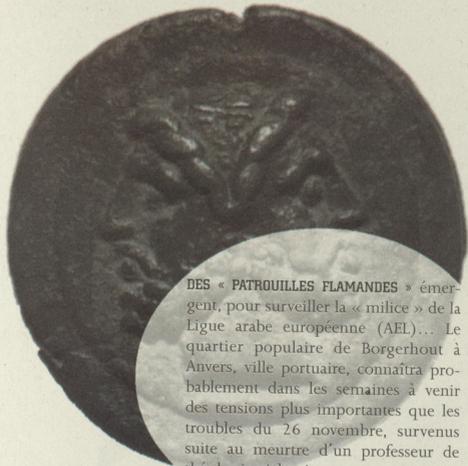
Une cinquantaine d'anarchistes de toute la Suède se sont réunis pour la première réunion nationale de la Fédération anarchiste suédoise (SAF) les 22 et 23 septembre 2002. L'idée est d'unir les forces anarchistes en Suède à travers cette fédération. La SAF fédèrera les groupes existants aussi bien que des individus. Au cours de cette réunion, une plate-forme fédérale a été approuvée:

« Nous, dans la SAF sommes des anarchistes. Par conséquent, nous travaillons pour une société socialiste libertaire dans laquelle toutes les personnes sont égales. Une société écologique et dans laquelle chacun et chacune participera aux décisions qui les concernent. Nous croyons que ni le capitalisme ni n'importe quelle forme de parlementarisme ne peuvent réaliser ceci. Nous sommes contre toutes les formes d'oppression et de discrimination et nous combattons les structures sociales et économiques de la société actuelle. »

La fédération organisera des réunions nationales annuelles, mais, puisqu'il y a beaucoup à discuter au début, la prochaine réunion aura lieu plus tôt.

Plus d'infos: <http://travel.to/saf>

Transmis par les relations internationales FA



un œil brun, un œil vert

DES « PATROUILLES FLAMANDES » émergent, pour surveiller la « milice » de la Ligue arabe européenne (AEL)... Le quartier populaire de Borgerhout à Anvers, ville portuaire, connaîtra probablement dans les semaines à venir des tensions plus importantes que les troubles du 26 novembre, survenus suite au meurtre d'un professeur de théologie islamique par un voisin belge.

La Ligue arabe européenne, présidée par Abou Jahjah, compte en Belgique de 800 à 900 membres. Elle a des objectifs nationalistes et de contrôle: elle entend ainsi lutter « contre la désunion imposée par l'impérialisme à la nation arabe et pour la formation d'une nation arabe permettant de mieux résister au pillage des ressources naturelles ». Elle veut également surveiller les agissements de la police d'Anvers, que l'on dit infiltrée par le parti néo-fasciste Vlaams Blok et discriminatrice à l'encontre des jeunes immigrés.

La montée en force, toute récente, de la Ligue, sa politique sociale auprès des jeunes, sa visibilité lors des dernières manifestations opposées à la guerre avec l'Irak et les émeutes de Borgerhout (auxquelles les forces de l'ordre estiment que la Ligue n'est pas étrangère), ont attiré l'attention sur cette association. Antoine Duquesne, le ministre belge de l'Intérieur, et ses collègues ont pointé son caractère non démocratique et souligné la nécessité de respecter la loi sur les milices privées. Et si, de prime abord, l'on peut se réjouir d'un début de limitation de notre flicage par des concitoyens, l'attitude du gouvernement belge pose problème.

Les ministres belges qui se sont exprimés sur le sujet n'ont pas évoqué ni remis en question l'existence de « patrouilles citoyennes », les « stadswachters », reconnaissables à leur blouson mauve. Leur rôle officiel et légal est de dialoguer avec les habitants et les commerçants pour installer un sentiment de sécurité dans les rues. Dans la pratique, ces patrouilles ont des contacts avec la police, qu'elles préviennent lorsqu'il s'agit d'intervenir. Ce qui en fait des extensions policières de l'État. Et contribue au phénomène de surveillance de la société et de respect de la norme.

On assiste donc à une multiplication des yeux de l'État, parallèlement à des campagnes de recrutement de policiers et à une augmentation importante des salaires des policiers de Bruxelles, ville où se tiendront désormais les sommets européens. Sans que cela soit remis en cause par les partis.

Si certains parlementaires proposent d'interdire le contrôle citoyen, il s'agit bien entendu des activités de la Ligue et non de celles des « stadswachters », bien vus de l'État. Armand De Decker, président du Sénat, avance ainsi une proposition qui « vise à assimiler à une activité de milices interdites, condamnables, des citoyens qui s'organiseraient pour contrôler la police en dehors du cadre légal prévu par la loi à cette fin. »¹ L'amendement de la loi qui interdit les milices privées, s'il combletrait un vide juridique réel, aurait une conséquence pour le moins fâcheuse: la suppression, entre autres, des « legal teams ». Ces structures, composées notamment d'étudiants en droit et d'avocats, veillaient activement au respect des droits des manifestants, par exemple, lors du contre-sommet de Laeken en décembre 2001. « Les legal teams ont révélé tout leur intérêt lors de la répression violente qui a suivi le contre-sommet. Leur seule présence a contribué à atténuer les contrôles et les violences des policiers », nous rappelait un des leurs, très inquiet de la tournure des événements.

Montée du « blok » fasciste

Si l'AEL n'affiche pas ouvertement de sympathies islamistes – un courant « laïc » y existe par ailleurs – et si elle déclare à qui veut l'entendre qu'elle se distancie du fondamentalisme, ses positions sur l'égalité entre les hommes et les femmes n'en sont pas pour autant plus claires. Dans une interview accordée au quotidien bruxellois *Le Soir*², son leader, Abou Jahjah, nie toute appartenance au Hezbollah mais affirme avoir « beaucoup de sympathie » pour ce mouvement. Et cela ne s'arrange pas quand Jahjah déclare que Anvers, « bastion du sionisme en Europe », doit se muer en « Mecque de l'action palestinienne ».³

Certains membres de la nombreuse communauté juive de la ville portuaire, déjà sensibles aux thèses du Vlaams Blok, n'en seront que confortés. *Libération*, rapportant les propos de Nathan Ramet, un des représentants de la communauté, précisait que ces membres voient dans le parti néo-fasciste « le meilleur rempart contre la menace islamique ».⁴

Mais le Blok ne tire pas son actual succès de quelques soutiens malheureux: il ne fait que conforter celui des dernières élections où il a reçu l'approbation d'un Anversois sur trois... Lors des prochaines législatives, il y a fort à parier sur une nouvelle hausse des voix en faveur du mouvement d'extrême droite.

De nouvelles patrouilles « flamanes », entendez « de Blancs », viennent tout récemment de compliquer le jeu. Leur but est de surveiller les attroupements et les activités des jeunes. Ça sent le contrepois et le flicage du Vlaams Blok à plein nez. Mais la formation fasciste dément formellement toute paternité. Quand on sait que Anvers est à la fois le bastion du Blok et celui du Parti du travail de Belgique (PTB), d'obédience marxiste-léniniste; et quand on sait que ce parti d'extrême gauche, partisan multi-réциdiviste de la stratégie de la tension⁵, soutient énergiquement la Ligue arabe européenne et a annoncé son intention de s'allier avec elle lors du prochain scrutin, on se dit que les élections du printemps risquent d'être une belle partie de pressions diverses et non démocratiques. Et que, d'ici là, les citoyens anversoises vont couler des jours heureux, entre le flicage des uns et le flicage des autres. On en oublierait presque la sûreté de l'État.

Hertje

Alliance libertaire, Bruxelles

Dans les rues d'Anvers, chacun veut faire la police, et surveiller la police des autres. Au nom de l'ordre et de la sécurité, groupes fascistes et islamistes veulent faire régner leur loi.

1. Journal télévisé de la RTBF, 13 décembre 2002.
2. *Le Soir* du 6 décembre 2002.
3. *Le Monde* du 24 novembre 2002.
4. *Libération* du 16 décembre 2002.
5. Le PTB a tenté d'infiltrer la FGFB, syndicat socialiste en 2000; a encouragé les troubles très violents lors de la fermeture des Forges de Clabecq en 1996.

retraites

PASSER

À

L'ATTAQUE

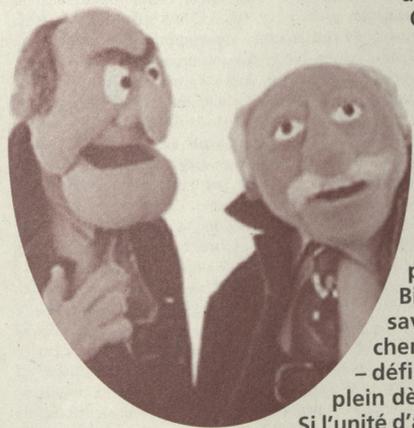
Ça y est! C'est parti! le coup d'envoi de la grande messe pour les retraites est donné. La journée de manifestation est fixée au 1^{er} février. Les centrales syndicales ont signé un texte commun réaffirmant la nécessité d'une réforme, leur attachement à un haut niveau de retraite, le droit à la retraite à taux plein à 60 ans ou avant 60 ans avec 40 années de cotisations.

On imagine assez que la chose n'a pas été facile et que les directions confédérales ont certainement utilisé les forceps compte tenu de leurs divergences sur le sujet. Entre une CFDT très social-libérale et une CGT qui exprime un positionnement ambigu vis-à-vis des fonds de pension, la CGT-FO a dû « manger son chapeau » (dixit -fièrement! - un document interne CFDT, qui s'inquiète par ailleurs de possibles débordements), ou plutôt les casquettes de Bergeron et Blondel réunies. Force ouvrière s'oppose, rappelons-le, à toute réforme, à la retraite à la carte, et prône une durée de cotisation de 37 ans et demi.

Bien que le sujet soit grave, il est par exemple ironique de savoir les bastions de salariés à régime particulier - tels les cheminots qui ont préservé leur statut par leur lutte de 1995 - défilier bientôt derrière le mot d'ordre unitaire « départ à taux plein dès 40 ans de cotisations ».

Si l'unité d'action syndicale se réalise, elle sera certainement bien reçue par une bonne partie des salariés. Mais encore faut-il s'entendre sur les objectifs et les réelles volontés confédérales de revendiquer un régime de retraite sans rien céder aux velléités patronales une fois cette journée d'action passée.

Pour l'heure, *le Monde libertaire* vous propose ce dossier retraite nourri par Michel Sahuc qui revient sur le récent rejet par les gaziers et électriciens de la réforme exprimé par le vote, Jean Monjot se livre à une dénonciation en règle des enjeux réels de la réforme demandée par le patronat. Enfin, Jean-Marc Raynaud lance des pistes de réflexions intéressantes sur ce que pourrait être une retraite juste et égalitaire.



La vie en rose: Stater et Waldorf, du Muppets Show

Le gouvernement Raffarin face au « non » des salariés EDF-GDF et à l'unité syndicale

Michel Sahuc

M

MALGRÉ l'offensive du Medef qui, par la bouche d'Ernest-Antoine Seillière, a réaffirmé « la nécessité de l'allongement de la durée de cotisation » pour garantir le niveau des retraites, puis que le régime des retraites publiques soit aligné sur le régime général, et enfin que soit mis en place « un système en plus de capitalisation personnelle » pour que chacun ait la « liberté » de choisir le niveau de sa retraite. Le « non » des salariés de la branche Énergie au projet de réforme de leur régime spécifique de retraite représente un sérieux avertissement pour le patronat et le gouvernement Raffarin.

Les salariés rejettent la réforme de leur régime de retraite

Les salariés des industries électriques et gazières comprenant notamment EDF et GDF, ont clairement rejeté, jeudi 9 janvier, avec près de 53 % des suffrages, selon la CGT, près de 60 % selon FO, le relevé de conclusions sur une réforme de leur régime de retraite, un résultat qui sonne comme un avertissement avant le débat sur la réforme générale des retraites. Ce scrutin était en effet considéré comme un test majeur pour les projets gouvernementaux en matière de privatisation et de réforme générale des retraites. Le gouvernement par la voix de François Fillon, le ministre du Travail, avait souligné dès le 31 octobre que « les décisions qui seront prises s'agissant de la retraite EDF-GDF doivent être compatibles avec la réforme, voire même préparer au fond cette réforme des retraites ». Le vote à bulletin secret, organisé par la CFDT, la CGT, la CFTC et la CFE-CGC, s'est déroulé le jeudi 9 jan-

vier dans les différentes entreprises concernées (EDF, GDF, CNR, SNET, régies municipales, etc.). Il concernait 150 000 salariés actifs et 99 100 inactifs, ainsi que 39 670 veufs et veuves, au titre d'ayants droit. Selon les résultats définitifs sur 219 577 inscrits et 140 092 votants (63,80 %), le non a totalisé 73 472 voix soit 53,42 %, et le oui 64 069 voix soit 46,57 %. Chez les actifs (99 807 votants), le non l'emporte plus largement encore avec 57,71 % et une participation de 75,7 %. Première conséquence de ce vote : le secrétaire général de la fédération CGT de l'Énergie, Denis Cohen, partisan déclaré du oui, a indiqué dès jeudi soir que son organisation, largement majoritaire à EDF-GDF, ne signerait pas le relevé de conclusions finalisé le 9 décembre, et déjà paraphé par la CFDT, la CFTC et la CFE-CGC avant même la consultation des personnels. Les trois syndicats signataires (CFDT, CFE-CGC et CFTC) ont indiqué que le résultat de la consultation ne remettrait pas en cause leur signature.

Alors que la CFTC évoquait le « manque de temps » pour expliquer aux électriciens et gaziers « les tenants et aboutissants » de la réforme, la CFE-CGC estimait que « la peur des privatisations d'EDF et GDF et de la réforme Fillon avaient joué dans la consultation des personnels ». Un point de vue partagé par la CFDT qui a déploré « l'amalgame fait entre ouverture du capital et retraites », estimant que « le vote ne reflète pas entièrement le contenu du relevé de conclusions ». Seule fédération à avoir dès le début rejeté les négociations et à avoir clairement appelé à voter non, FO Énergie s'est félicitée d'un



résultat
contre
remettre
régime
but rec
haitée
calcul
l'augme
11,90
français
Bernar
table »
résultat
tion et
déjà sig
cales
CFTC)
Le
« les cl
et appe
interpr
d'EDF-
remise
privatis
Pour le
jours l
verture

Les s ne va

Les op
branch
avantag
un cer
tème s
négoci
gouver
la réfo
ciens e
sauter
d'EDF
ce dom
riés ho
Ce
de retr
diffère
leur co
pouvo
que de
branch
régime
perme
bénéfi
40 an
Foncti
retrait
du trav
En
et pou
nir, ne
retrait
précise
le régi
(IEG)
sionne
et qu'i
tion »

résultat « encourageant pour continuer la lutte contre les volontés gouvernementales de remettre en cause les régimes particuliers et le régime général des retraites ». Selon elle, « le but recherché était d'anticiper la réforme souhaitée par le gouvernement vers le passage du calcul de la retraite de 37,5 ans à 40 ans et l'augmentation des cotisations de 7,85 % à 11,90 % ». Tandis que le président de l'Union française de l'électricité (UFE, patronat), Bernard Brun parlait de « déception incontestable », la direction d'EDF a souligné que « ce résultat ne périmait pas la méthode de négociation et de concertation ». « L'accord existe, il est déjà signé par trois grandes organisations syndicales représentatives (CFDT, CFE-CGC et CFTC) », a-t-elle souligné.

Le syndicat Sud-Rail (SNCF) affirme que « les cheminots aussi défendront leur retraite » et appelle à un « grand mouvement d'ensemble interprofessionnel ». L'expression des agents d'EDF-GDF est claire: les salariés refusent la remise en cause de leur régime de retraite et la privatisation de l'entreprise de service public. Pour les entreprises, ce vote repousse aux beaux jours l'évolution à venir sur les statuts et l'ouverture du capital.

Les salariés de l'énergie ne veulent pas payer plus

Les opposants à la réforme des retraites de la branche énergie ont voté pour conserver les avantages de leur régime particulier sans payer un centime de plus, et refusent que leur système soit susceptible d'évoluer à l'occasion des négociations entre les partenaires sociaux et le gouvernement sur le régime général. De plus, la réforme du régime des retraites des électriciens et des gaziers constitue le « verrou à faire sauter » pour ouvrir la voie à la privatisation d'EDF et de GDF voulue par le gouvernement, ce dont ne veulent pas entendre parler les salariés hostiles à la réforme.

Ce projet prévoit la création d'une caisse de retraite spécifique – ce qui n'existait pas, les différents opérateurs payant les retraites sur leur compte d'exploitation – et le maintien du pouvoir d'achat des retraités de la branche ainsi que de leurs avantages acquis. Les salariés de la branche Énergie bénéficient en effet d'un régime particulier et avantageux, qui leur permet de ne cotiser que 37,5 années pour bénéficier d'une retraite à taux plein – contre 40 années dans le privé – à l'instar de la Fonction publique, ou encore de partir à la retraite avant 60 ans en fonction de la pénibilité du travail effectué par le salarié.

En contrepartie du maintien de ces droits, et pour permettre de financer ce régime à l'avenir, notamment en faisant sortir le coût des retraites des comptes d'exploitation, le texte précise que des accords seront recherchés entre le régime des Industries électriques et gazières (IEG) et les régimes de solidarité interprofessionnelle (caisse des retraites AGIRC et ARRCO), et qu'ils s'accompagneront d'une « harmonisation » des cotisations. Les cotisations des salariés

de la branche passeraient ainsi de 7,85 % à 12 %, soit le taux pratiqué pour le régime de solidarité interprofessionnelle. Par ailleurs, une clause du projet d'accord souligne que les prestations « évolueront dans le cadre de la négociation de branche à l'initiative des partenaires sociaux ou des pouvoirs publics au regard des évolutions des régimes de retraite ». Ce sont ces deux derniers points qui ont été à l'origine de tous les blocages.

Le « non » des salariés d'EDF et GDF sur les retraites marque un sérieux avertissement pour le gouvernement Raffarin, qui confirme son calendrier de réforme des retraites et au moment où il s'apprête à ouvrir le chantier majeur du financement des pensions de l'ensemble des Français. Embarrassé, le Premier ministre a tenté vendredi 10 janvier, à l'occasion de ses vœux à la presse, de faire bonne figure en assurant que ce revers n'entamait en rien sa détermination sur la réforme d'ensemble des retraites. L'affaire sonne comme un camouflet car cette consultation était considérée comme un test avant l'ouverture des négociations. Il comptait sur un accord à EDF pour faire avancer la réforme des autres régimes spéciaux et du régime général, et conjurer du même coup le spectre de décembre 1995. Le rejet inattendu compromet l'ensemble de cette stratégie. Pris de court même s'il a affirmé ne pas être « surpris », Jean-Pierre Raffarin s'est efforcé de dédramatiser. Pour lui, l'accord signé par les trois autres organisations a montré cependant « qu'il y avait des forces importantes qui voulaient bouger », soulignant que la démarche du gouvernement était globale: « On n'est pas dans une situation où on va régler le problème des retraites par appartements, on commence par définir une stratégie pour la France de long terme sur les retraites et après on déclinera cela. » Dans le but de dédramatiser la situation, Jean-Pierre Raffarin a réaffirmé sa forte détermination à engager dès ce printemps la réforme des retraites: « Le calendrier est fixé. Nous sommes, pour ce mois de janvier, dans une démarche politique, puis [ce sera] les partenaires sociaux, puis ensuite, au printemps, les parlementaires. »

Pour le reste, Jean-Pierre Raffarin a maintenu le calendrier de la réforme. Après la consultation des partis politiques lancée cette semaine par les ministres des Affaires sociales et de la Fonction publique François Fillon et Jean-Paul Delevoye, le gouvernement entamera la concertation avec les syndicats avant la présentation « au printemps » d'un projet de loi. Au-delà de ce calendrier, le Premier ministre est resté volontairement flou sur les principes qui guideront cette réforme, se bornant à « traiter avec équité » et de manière « ouverte » le dossier et à ne pas opposer le public et le privé.

Dans l'immédiat, le gouvernement entend appliquer l'accord signé dans les industries électriques et gazières, a-t-on souligné dans l'entourage du Premier ministre. Malgré son rejet par les salariés, ce protocole d'accord « présente de nombreux éléments positifs », a

De l'amélioration du principe de répartition

Le système actuel des retraites qui permet aux salariés les plus aisés de percevoir les plus grosses pensions, de bénéficier de la solidarité des plus démunis (espérance de vie moindre) et de grappiller l'essentiel des fruits de la capitalisation existante, profite essentiellement aux classes moyennes. Et il est évident qu'un peu plus de capitalisation leur profiterait encore plus.

A contrario, la classe ouvrière et tous les petits du salariat feraient tout naturellement les frais d'un surplus de capitalisation dont il est clair qu'il serait financé par une ponction sur la répartition (diminution des charges sociales patronales, exonération fiscale, etc.).

Aussi, conscients du fait que la seule défense du statu quo ouvrirait grandes les portes à encore un peu plus de capitalisation, certains proposent d'améliorer le système actuel de retraite par répartition. C'est ainsi qu'on nous propose de développer l'emploi et de taxer tous les revenus (ceux du travail et les autres).

À l'évidence, en développant le nombre d'emplois on rééquilibre l'équilibre entre cotisants actifs et pensionnés non actifs. À l'évidence, également, si on taxe les revenus du capital, de la spéculation et de la propriété on augmente encore un peu plus les recettes. À l'évidence! Reste que vouloir développer les emplois pose la question de savoir comment on va s'y prendre, de quels types d'emplois il s'agit de développer et en quoi cela permet d'échapper à la vérole productiviste et à la folie suicidaire (d'un point de vue écologiste) d'une croissance économique permanente qui fonde ce type de raisonnement! Pourquoi, en effet, le capitalisme qui ne cesse de supprimer des emplois (en Occident, du moins) se mettrait-il subitement à en créer? Mais, admettons qu'on l'y contraigne inamicalement à l'occasion de grands mouvements sociaux. S'agira-t-il de créer des emplois non précaires ou des emplois précaires? S'agira-t-il de créer des emplois utiles socialement (il en est sûrement plein à inventer) ou des emplois nuisibles (flics, militaires,

maçons construisant des prisons ou des centrales nucléaires, ouvriers fabriquant des canons, etc.) ou foncièrement inutiles (contrôleurs SNCF, ouvriers fabriquant la énième nouvelle lessive, petites mains de la bureaucratie ordinaire, etc.) ? S'agira-t-il, au bout du compte, de créer des emplois pour créer des emplois ? Et jusqu'où ira-t-on comme ça dans cette logique de la fuite en avant qui ne se pose jamais la question du pourquoi, du comment et du sens de cette aberration écologique et sociale que sont le productivisme à tout crin et la croissance économique permanente ?

Reste que vouloir taxer le capital, la spéculation et la propriété pose la question de savoir comment on va s'y prendre et surtout à quoi ça va servir ! Pourquoi, en effet, le capitalisme qui ne cesse de nous taxer, accepterait-il soudainement de passer à la caisse ? Mais admettons qu'on l'y contraigne inamicalement à l'occasion de grands mouvements sociaux. S'agira-t-il d'affecter cette manne financière au paiement des salaires et des retraites de flics, de militaires, de maçons construisant des prisons ou des centrales nucléaires, d'ouvriers fabriquant des canons ou la énième nouvelle lessive à la con, de contrôleurs SNCF, de petites mains de la bureaucratie ordinaire ? Bref, dans le cadre de la problématique consistant à essayer de sauver le système actuel des retraites par répartition des appétits du capitalisme comme dans d'autres problématiques du même ordre (à propos d'EDF, de la Poste, de l'éducation nationale et autres services publics étatiques du même tonneau) la stratégie se résumant à réclamer davantage de moyens, si elle est nécessaire, est dramatiquement insuffisante pour vaincre.

En d'autres temps, en d'autres lieux et en d'autres circonstances, Camillo Berneri disait déjà : le dilemme guerre ou révolution n'a plus de sens. Le seul dilemme est celui-ci : ou la victoire sur Franco grâce à la guerre révolutionnaire ou la défaite. Nous en sommes là ! Ou la répartition, avec davantage de moyens, saura démontrer qu'elle a plus de sens, d'égalité, de justice et d'humanité que la capitalisation, ou la défaite !

Jean-Marc Raynaud

1 Voir notamment le texte d'Alain Bihl, « La Bourse ou la vie », paru dans la revue *A Contre-courant, syndical et politique* n° 137 et 138.

estimé M. Raffarin. Il sera mis en œuvre dès lors que les trois syndicats signataires, la CFDT, la CGC et la CFTC, maintiennent leur signature. Cette méthode du passage en force pourrait être reprise dans la réforme d'ensemble. En cas d'échec de la concertation, le gouvernement prendra ses responsabilités, avertit-on de source gouvernementale. Au risque de provoquer un mouvement social majeur.

Front uni des syndicats sur les retraites

Dans une rare démarche unitaire, sept organisations syndicales sont parvenues à une position commune sur le dossier des retraites pour tenter de peser sur les prochaines consultations avec le gouvernement. Les sept organisations (CGT, CFDT, Force ouvrière, CFTC, CFE-CGC, Unsa et FSU) représentent aussi bien le secteur privé que la Fonction publique. Elles ont convenu de la « journée nationale de manifestations décentralisées, régionales ou départementales » du 1^{er} février 2003 avant leurs consultations avec le ministre des Affaires sociales François Fillon. Dans leur déclaration commune, élaborée sur la base de propositions de la CGT et de la CFDT, les organisations se donnent sept objectifs, notamment la défense du système par répartition, le droit à la retraite à taux plein à 60 ans et dès 40 ans de cotisations pour ceux ayant commencé à travailler très tôt, un haut niveau de retraite et des mesures spécifiques en faveur de certaines catégories pour prendre en compte, par exemple, les travaux pénibles ou insalubres.

Ce front uni syndical, au-delà des divergences sur le financement ou l'harmonisation des régimes de retraite, témoigne de la crainte des organisations de voir le débat sur les retraites leur échapper au profit de la classe politique. Dans leur déclaration commune, les sept organisations syndicales restent discrètes sur les régimes de retraite du public comme elles se gardent d'évoquer la durée des cotisations. « On veut un tronc commun, c'est-à-dire une harmonisation des retraites entre le privé et le public, notamment pour gommer certaines inégalités », a expliqué Mijo Isabey, responsable du secteur retraites de la CGT, et Jean-Christophe Le Duigou, membre du bureau confédéral de la CGT, spécialiste des retraites, a reconnu qu'une réforme était « inéluctable » mais a précisé qu'elle devait « garantir l'avenir des retraites ». « Nous sommes d'accord pour la retraite à 60 ans, le système par répartition. Le débat va très rapidement porter sur le niveau des retraites », a-t-il estimé. Dans un communiqué, la CFDT s'est félicitée « que toutes les organisations syndicales, y compris celles qui refusaient hier encore l'idée même d'une réforme, rejoignent cette dynamique pour affirmer ensemble la nécessité d'une réforme et en définir les principaux objectifs ». La CFDT « mobilisera toutes ses forces pour que cette première expression forte et unitaire pousse à la réforme ». Il faut se demander si ces propos sur la réforme à tout prix ne font pas le jeu du

gouvernement. Dans leur déclaration commune, les sept organisations syndicales restent discrètes sur les régimes de retraite du public comme elles se gardent d'évoquer la durée des cotisations.

La CGT prend l'initiative dans les rangs syndicaux

« Il était important que l'on reprenne la main », a commenté Jean-Louis Derousse (CFTC) après l'approbation du texte d'orientation par la CGT, la CFDT, FO, la CFTC, la CFE-CGC, l'Unsa et la FSU. La CGT est à l'initiative de ce retour en force des syndicats et avait été la première à souhaiter organiser une manifestation. C'est aussi la CGT qui, conjointement avec la CFDT, a élaboré le texte initial autour duquel les syndicats se sont réunis lundi, pour la première fois depuis les élections prud'homales du 11 décembre. « C'est un événement pour le mouvement syndical. On est dans une démarche de proposition et d'anticipation par rapport à la négociation », a estimé Jean-Christophe Le Duigou (CGT). La déclaration commune affirme l'objectif d'un haut niveau de retraites, de la retraite à taux plein à 60 ans pour tous et dès 40 ans de cotisations pour ceux ayant commencé à travailler très tôt, et pose le principe de mesures spécifiques en faveur de plusieurs catégories. Le texte propose aussi de réformer le système de compensation entre régimes, veut assurer l'abondement du Fonds de réserve des retraites (FRR) et insiste sur la priorité à donner aux politiques de l'emploi pour financer les retraites. La déclaration commune « a le mérite de rappeler le principe intangible du droit à la retraite à taux plein à 60 ans, l'attachement à la répartition et la nécessité d'aborder le dossier des retraites en tenant compte de la question essentielle de la répartition des richesses produites », a précisé FO dans un communiqué, en considérant que d'autres actions seront nécessaires.

L'unité syndicale résistera-t-elle aux consultations ?

« La déclaration commune est un moyen important pour obliger à ce qu'il y ait une vraie négociation », a commenté Gérard Aschieri (FSU). « On ne retrouve pas les revendications de chacune des organisations, mais sur l'ensemble il y a une vision globale qui nous permettra de faire contrepoids à la démarche du gouvernement, qui est très inquiétante », a jugé le secrétaire général de FO, Marc Blondel. Plusieurs points réclamés par certains syndicats n'ont pas été intégrés au texte, qui est « un noyau dur sur lequel il faudra travailler », selon Solange Morgenstern (CFE-CGC). Pour parvenir à l'unité syndicale, la déclaration s'en tient à des principes de base et n'aborde pas les modalités de la convergence public-privé ou la question des départs anticipés. Cette unité syndicale renouée de façon spectaculaire devra toutefois trouver confirmation lorsque les « concertations » entreront dans le vif du sujet. La tâche devrait alors s'avérer plus délicate. M.S.

Face à la dictature de l'argent

A-t-on le droit de vivre ?

Jean Monjot

LA TRANSFORMATION du régime de retraite par répartition en retraite par capitalisation chemine insidieusement. Si le patronat veut privatiser les retraites, ce n'est pas pour l'intérêt des salariés, mais pour disposer de capitaux pour la guerre du marché, occuper une place dominante pour mieux exploiter. Avec la répartition, les cotisations sont aussitôt dépensées en retraite. L'argent n'a pas le temps d'être un capital générant de la plus-value. Dans leur idée fixe, les capitalistes veulent s'accaparer cet argent pour en tirer du profit sans se soucier des conséquences. La gauche, comme d'habitude, avance une politique de droite masquée sous le vocable d'épargne salariale. La droite joue la prudence, vu le mauvais contexte boursier, et parle de Préfon. Mais il s'agit en fait de fonds de pension, ce qui pose plusieurs problèmes. Dont le plus crucial, la retraite par capitalisation, n'offre aucune assurance de ressources pour l'avenir et peut être ruinée d'un coup.

Dans un premier temps, cela viendrait en plus. Or il y a déjà les retraites complémentaires ou la capitalisation par Sicav et assurance-vie. À vrai dire, le fonds de pension contredit la retraite par répartition et viendra la remplacer. Le fonds de pension est un capital financier comme source de revenus par obligations ou par actions. Pour cela, l'entreprise, le capital productif, doit accroître la productivité et baisser les salaires afin de payer les intérêts du capital financier. Mais cela s'oppose à l'embauche, diminue le pouvoir d'achat du salarié et, donc, la consommation, et, par contre-coup, diminue la demande de production et la croissance.

À titre indicatif, il faudra accumuler 150 000 euros (un million de francs) de capital et le placer à un taux d'intérêt de 10 % pour toucher 15 000 euros annuels, 1250 euros mensuels, soit 8 200 Francs par mois (la retraite moyenne en France est de 1 126 euros brut, soit 8 042 Francs par mois). Une vie de privation et les bas salaires n'y arriveront jamais. Par ailleurs, l'argent accumulé n'est pas dépensé, d'où baisse de consommation et de production, chute de croissance qui ne peut plus payer les intérêts du capital.

C'est une des contradictions du capitalisme. Le capital financier ruine le capital productif dont il se nourrit, et se ruine par là même (et pas seulement par des faillites frauduleuses. Le sensationnel ne doit pas masquer l'analyse de fond).

La baisse des salaires et de l'emploi diminue les recettes de la retraite par répartition, et le budget des services publics, prétexte à la privatisation. Ainsi, la retraite par capitalisation met en difficulté la retraite par répartition. Et quelle retraite pour les chômeurs et les bas salaires ?

On prépare dans le même temps les esprits à une augmentation de la durée des cotisations par une augmentation de l'âge de la retraite. Ce qui aggravera le chômage et diminuera la consommation et la production, donc l'emploi. On organise ainsi sans remords l'exclusion d'une partie de la population qui n'aura que la misère comme destin. Paradoxe du capitalisme : plus il y a de chômage, moins la production peut être achetée et donc diminuée, et l'emploi avec. Plus il y a de chômage,



Faire rimer répartition avec égalité sociale

Si développer l'emploi et taxer l'ensemble des revenus permet d'augmenter les recettes de la répartition, cela ne réduit en rien le déficit d'égalité et de justice sociale qui mine notre système actuel de retraite par répartition. Dans ces conditions, si on estime que la meilleure défense du principe de répartition réside dans son adhésion sans faille à toujours plus d'égalité et de justice sociale, un certain nombre de mesures s'imposent, en complément de celles visant à augmenter les recettes.

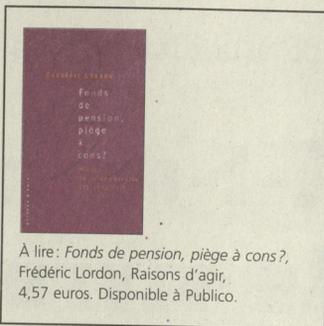
En premier lieu, il convient de rompre avec le corporatisme qui divise les salariés et se batte pour :

- L'instauration d'une seule caisse de retraite pour l'ensemble des travailleurs quelle que soit leur profession.
- L'instauration d'un régime de retraite identique pour tous (ce qui signifie la suppression de tous les régimes complémentaires, supplémentaires, spéciaux, etc. existant actuellement).
- L'instauration d'une cotisation retraite identique pour tous (un pourcentage identique du salaire, voire un pourcentage progressant avec le niveau des revenus).
- L'instauration d'une même valeur du même point de retraite pour tous.
- L'indexation des retraites sur les salaires.

En second lieu, il convient de rompre avec la logique d'inégalité et d'injustice existant aujourd'hui et se batte pour :

- Le même nombre d'annuités nécessaires à la perception d'une retraite pleine, pour tous.
- L'abaissement de l'âge du départ à la retraite (50 ans serait un bon chiffre).
- Le même âge de départ à la retraite pour tous (de ce point de vue 50 ans est un bon chiffre car il ne lèse pas les travailleurs confrontés à la pénibilité de certains métiers).
- Une même pension de retraite (le montant devant être suffisant pour pouvoir vivre décemment) pour tous.
- L'interdiction pure et simple de tout ce qui existe aujourd'hui en matière de retraite par capitalisation et des avantages fiscaux qui y sont afférents, étant entendu, qu'à titre individuel il sera toujours possible de gérer ses économies comme on veut.

J.-M. R.



À lire : *Fonds de pension, piège à cons?*, Frédéric Lordon, Raisons d'agir, 4,57 euros. Disponible à Publico.

moins il y a d'emploi. Le chômage crée le chômage.

Il s'agit de la conception libérale du capitalisme : augmenter la productivité et réduire les salaires pour baisser les coûts de production, être moins cher et plus compétitif sans toucher aux profits, pour la guerre de concurrence sur le marché. Mais l'emploi créé ici est du chômage ailleurs et aggrave la crise. Reste toujours une différence, due au profit, entre prix de vente du produit et salaire versé, qui empêche toute la production d'être achetée.

Le produit intérieur brut de la France a augmenté de 70 % en dix ans, la masse salariale de 40 %, les profits de 500 %. 30 % du PIB sont allés des salaires aux profits qui, fixés par le capital, manquent à l'échange. Les 70 % de richesses en plus ne peuvent être achetés par les 40 % de salaires, restent 30 %, d'où surproduction - chômage, cercle vicieux de la crise.

C'est l'inverse qu'il faudrait faire. Supprimer le profit et accroître la masse salariale, en diminuant le temps de travail et en abaissant l'âge de la retraite pour embaucher les chômeurs, afin de soutenir la production par la consommation. Outre la relance de l'économie, cela donne à tous les moyens de vivre et une place dans la société. Cette politique a pour effet d'augmenter les cotisations retraite, sécurité sociale et le budget des services publics, rendant possible leur fonctionnement, même avec le vieillissement de la population. Cela s'inscrit dans la lutte du travail contre le capital.

Reculer l'âge de la retraite à 65 ans, ou passer à 45 annuités de cotisation, augmentera le chômage et ne réglera rien sur le fond. Mais un chômeur au RMI coûte moins cher qu'un retraité, et encore moins que s'il avait un emploi. Augmenter les cotisations ou réduire le taux de pension est injuste et diminuera le taux de consommation, donc la production et l'emploi qui paie les cotisations.

Dire qu'il n'y a pas d'argent pour les retraites est une mystification. Les trois plus grosses fortunes sont supérieures aux revenus des 48 pays les plus pauvres. Les 225 personnes les plus riches du monde ont plus d'argent que 45 % de la population mondiale. L'argent et les richesses sont accaparés par quelques-uns tandis que la majorité s'appauvrit. Mais ce n'est pas dit

par les politiques ni par les médias, pour ne pas remettre en cause le système qui génère ça.

Le prétexte du vieillissement de la population est une falsification. Outre que le régime par capitalisation serait confronté au même problème, c'est une abstraction chiffrée et parcelleuse, eludant le contexte où elle se situe, qui prétend que moins d'actifs ne pourront pas payer pour plus d'inactifs. On parle de l'effet et non de la cause. Or c'est le profit qui réduit la masse salariale qui finance les retraites, ce qui sera aggravé par la capitalisation. Il faut favoriser le revenu du travail et non celui du capital. Le raisonnement par l'argent est faussé et ne reflète pas la réalité. En termes d'économie réelle, les gains de productivité, la mécanisation et l'automatisation, diminuent le nombre d'actifs nécessaires pour produire suffisamment pour tous. Ça, c'est la réalité. Moins d'actifs peuvent produire pour plus d'inactifs. Le problème est la distribution à laquelle s'oppose le profit.

Les arguments pour la capitalisation sont fallacieux

- Garder en France le capital des entreprises n'a pas de sens dans une économie mondialisée, et rien n'empêche un fonds de pension d'investir à l'étranger si les revenus sont supérieurs.

- La participation est un leurre. On ne demande pas aux travailleurs leur avis pour décider.

- Le salarié-actionnaire est un paradoxe. En tant qu'actionnaire, il s'exploite lui-même en tant que salarié, voire se licencie pour accroître son bénéfice. Par ailleurs, cela brise les liens de solidarité entre salariés.

- Cela permet à l'entreprise de bloquer les salaires en échange d'une participation aux résultats, et donc de faire payer aux salariés les baisses de marché ou de Bourse. De plus, cela est proportionnel au salaire et aggrave les inégalités.

- On en escamote une motivation du salarié, comme si l'aspect pécuniaire était le seul plaisir et la seule motivation dans la vie. On oublie que la course au profit dégrade les conditions de travail, retentit sur la vie privée par la flexibilité et la précarité, détourne le sens des activités qui ne sont plus conçues pour leur utilité mais pour l'argent.

- Le prétexte à l'investissement est une tromperie. Le capital n'investit que dans le profit immédiat et la guerre de concurrence, qui aggrave la crise, et non dans un nouveau capital productif à long terme, créateur d'emplois et de salaires, qui relancerait l'économie sans pour autant produire inutile ou nuisible pour faire du profit. Or l'investissement, s'il est utile, peut être public et à tous, puisque prélevé sur les salaires. Ce qui suppose une démocratisation de l'économie pour assurer à tous l'accès au progrès.

Comme les privatisations, la retraite par capitalisation s'inscrit dans la politique générale du capitalisme qui veut tout dominer. C'est

une v
société
écono
cratise
cette
cation
sanes.
fond.
tionne
L'
qu'il
retrait
public
l'Onu
riche.
profit
a de p
misère
La
aucun
revers
vie de
pour s
tence
vérifié
Se pen
on a le
goisse
D.
doit è
rité e
manq
qui ve
La re
possib
nomic
source
migue
duire
L'écon
aux b
C'est
Il
syndic
social
à long
Aboli
La cap
Écono
Capita
tion, e
autre.
R.
refuse
la mys
croire
c'est l
même
porter
Le
du pr
revent
march
capita
tion-

une vision économique et idéologique de la société et de l'existence. Par les politiciens, les économistes, les journalistes, certaines bureaucraties syndicales, les esprits sont colonisés par cette conception de la vie, tandis que les explications sont tronquées, parcellaires et partisans. Le conjoncturel remplace l'analyse de fond. Mystification, rien n'est dit sur le fonctionnement du système.

L'imposture capitaliste nous fait croire qu'il n'y a pas assez d'argent pour payer les retraites, la sécurité sociale et les services publics. Cela est faux. Nous produisons six fois plus de richesses qu'en 1950 (chiffre de l'Onu). Tout le monde aurait dû être plus riche. Mais les richesses sont accaparées par le profit qui vient grossir le capital, tandis qu'il y a de plus en plus de pauvres. On organise la misère en phase de surproduction.

La retraite par capitalisation ne donne aucune garantie de revenus pour l'avenir. Un revers de marché ou de la Bourse, et c'est une vie de travail ruinée, et la perte de revenus pour ses vieux jours. Il faudra gâcher son existence à scruter la Bourse, ce jeu pervers, pour vérifier si on conservera des moyens de vivre. Se perdront la solidarité et la tranquillité. Or on a le droit de vivre ses vieux jours sans l'angoisse du lendemain.

Dans l'immédiat, la retraite par répartition doit être maintenue avec son esprit de solidarité en introduisant la justice sociale qui lui manque, et rompre avec l'égoïsme capitaliste qui veut toujours plus au détriment de l'autre. La retraite par répartition est souhaitable et possible par un changement de politique économique. Notre vie n'est pas à vendre ni une source de profit. On a les moyens économiques, technologiques et culturels de produire assez de richesses de qualité pour tous. L'économie doit être définie pour répondre aux besoins des gens et non pour le profit. C'est un choix de société.

Il n'y a pas de contradiction entre la défense syndicale immédiate et légitime des acquis sociaux, et le changement de société sur le fond à long terme.

Abolition du capitalisme

La capitalisation se distingue de l'accumulation. Économiser, c'est accumuler son propre travail. Capitaliser, c'est vouloir plus que l'accumulation, en particulier en exploitant le travail d'un autre. Le toujours plus devient le seul but.

Refuser les retraites par capitalisation, c'est refuser la logique du capitalisme. C'est sortir de la mystification du monde marchand qui fait croire que le capital crée la richesse alors que c'est l'être humain, son idéologie réifiante ou même la vie aurait un prix et où l'argent rapporterait de l'argent hors de tout réel.

Le capitalisme est une aberration. Du fait du profit, le prix de vente est supérieur aux revenus qui ne peuvent plus acheter toute la marchandise. Le profit accaparé pour grossir le capital manque à l'échange. D'où surproduction-chômage, cercle vicieux de la crise.

Paradoxe pervers, la pénurie s'instaure en phase d'abondance.

La guerre de concurrence, la privatisation avec restructuration, les antagonismes d'intérêt entre capital productif, commercial et financier, sont des contradictions internes au système et ne font qu'aggraver la crise.

Le capital doit s'investir dans un nouveau marché, nouvelle marchandise réelle ou imaginaire, créateur d'emploi et donc de revenus pour relancer l'échange. Mais c'est pour encore plus de plus-value, de capital, nouvelle crise, nouveau marché, et ce sans fin. C'est le produire - consommer toujours plus, y compris l'inutile et le nuisible, avec ses désastres écologiques. Le capital n'a d'autre but que le capital.

La critique économique du capitalisme doit se prolonger dans ses implications politiques, idéologiques et psychologiques. La perversion des activités et des pensées, tournées vers le profit et non vers l'être humain, se double de la schizophrénie du capital-argent, pure abstraction dissociée du réel. Cela implique une rupture radicale avec le capitalisme.

De chacun selon ses moyens, à chacun selon ses besoins

C'est la formule générale du socialisme. Le travail humain est de moins en moins nécessaire pour produire de plus en plus de richesses. On peut diminuer le temps de travail et assurer à tous une vie décente, malgré le vieillissement de la population et la baisse de natalité souhaitable, la planète ne pouvant subvenir à une démographie trop importante.

Il s'agit de définir l'économie pour répondre aux besoins et non pour le profit qui s'oppose à la distribution. Il faut supprimer le travail inutile et nuisible, repenser le progrès et l'utilisation de la mécanisation-automatisme, respecter l'écologie. En économie réelle, c'est possible.

Par l'autogestion de la production et de la distribution, le partage du travail et des richesses donne une place à tout le monde. L'autogestion est la forme, le socialisme le contenu. « L'égalité n'est pas l'uniformité » (Bakounine).

Nous n'avons pas les mêmes capacités, les mêmes besoins ni les mêmes désirs. Il n'y a pas à comparer ni à hiérarchiser. Les différences ont le même droit d'avoir, dans les faits, les moyens de s'exprimer. Ce qui suppose la fin de toute valeur de référence, notamment l'argent.

Pas de socialisme sans liberté

La révolution sociale et économique nécessite la liberté politique de la démocratie directe à la base, de la libre association des individus entre eux. L'être humain n'est pas fait que de travail et de biens matériels. La commune libérale et son fédéralisme en sont le cadre qui coordonne l'individu et la société. Le social ne s'oppose pas à l'individu, il lui est complémentaire.

Il y a à articuler revendications immédiates et projet à long terme. Une culture symbolique est à créer, une autre représentation du monde pour une autre signification de l'existence. JM.



Du droit de tous les vieux à vivre dans la même décence

Même avec plus d'égalité et de justice, le système des retraites par répartition restera toujours couplé au travail et plus particulièrement au salariat. De cela, il n'y a pas lieu de s'offusquer dès lors que ce qui constitue un acquis social indéfectible n'est considéré que comme une étape vers l'abolition du salariat et celle du travail comme contrainte.

Dans ces conditions, il convient, quand on parle de retraite, de toujours rappeler ce vers quoi nous voulons aller, à savoir une société où ce sera la collectivité (parce qu'elle profite de leur travail) qui financera intégralement les retraites des travailleurs, où le travail (hormis les tâches pénibles qui seront partagées) sera libre, où l'exploitation (et donc le salariat) et l'oppression auront été abolis, et où tous les êtres humains auront le droit (et les moyens de ce droit) de vivre libres.

Dans une société libertaire, il n'y aura donc plus de retraite au sens où on l'entend aujourd'hui parce qu'il n'y aura plus de salariat et parce que tous les vieux (travailleurs ou non) recevront de la collectivité les mêmes moyens financiers et autres de satisfaire au mieux tous leurs besoins.

J.-M. R.



Les écrits de Jean-Marc Raynaud sont extraits de l'article « Le syndrome de Janus » publié dans la brochure sur les retraites dans la collection Du charbon pour les braises des Éditions du Monde libertaire, disponible à Publico, au prix de 5 euros.

ni bleues ni roses les maisons

Jocelyne

« Si la prostitution est une nécessité sociale, une institution de salut public, alors les ministres, le préfet de police, les hauts fonctionnaires, les médecins qui la défendent, manquent à tous leurs devoirs en n'y consacrant pas leurs filles... »

TOUT AU LONG de l'Histoire, les États ont hésité entre répression et réglementation de la prostitution, considérant qu'elle ne pouvait être évitée, il fallait faire preuve de salubrité publique et encadrer les filles de joie ou filles publiques. Que ce soit dans un dictionnaire à Athènes, dans un lupanar à Rome, dans un bourdeau au Moyen âge en France, dans une maison close sous Napoléon ou maison de tolérance, ou actuellement un Éros center, le lieu attribué aux personnes prostituées est toujours un enfermement. Commencé sous Louis XVI, cet encadrement de la prostitution sera abouti sous l'an VIII par un arrêté de 1802 qui instaure une police des mœurs puis un fichier sanitaire, lequel permettrait de lutter contre les maladies vénériennes en augmentation depuis les retours de campagnes militaires. La responsabilité de cette recrudescence est attribuée aux personnes prostituées et la réponse s'impose : il convient de prendre des mesures permettant de les contrôler sanitaire-ment (on n'implique pas des « clients »), délimiter les lieux de débauche et circonscrire tout débordement dans la sphère publique.

Les maisons closes ajoutent aux fantasmes masculins et elles feront l'objet d'ouvrages divers décrivant un univers faussé par l'imaginaire produit par l'éducation judéo-chrétienne de domination des hommes sur les femmes. Exaltées par Zola, Maupassant ou Boudard en passant par Sartre et Céline, elles n'en demeurent pas moins des espaces de transactions commerciales, avec un fonctionnement militaire hiérarchisé.

À cette époque, l'ouverture d'une maison close est autorisée par le préfet de police à la demande d'une future tenancière (appelée maîtresse, et souvent ancienne prostituée) laquelle va tenir un registre de ses pensionnaires avec contrôle sanitaire obligatoire. Les tenancières dépendent pour les locaux de propriétaires gourmands qui imposent des loyers exorbitants. Les sommes demandées seront répercutées sur le nombre de passes exigées des pensionnaires. Celles-ci sortent rarement,

elles vivent en circuit fermé, encadrées souvent par une sous-maîtresse qui a la fonction de matonne. Selon les maisons, l'argent des passes est remis presque en totalité à la tenancière qui, en échange, les loge et les nourrit. Quand les filles sont aux jetons, le loyer qui est demandé par la tenancière empêche toute possibilité de sortir du circuit. Les tentatives d'opposition sont rapidement réprimées, soit par la sous-maîtresse ou le proxénète. Ces jeunes femmes sont souvent recrutées dans les bureaux de placement, dans les gares, etc., par des réseaux spécialisés, elles sont vendues à une maison close et sont à la merci de toute demande des « clients » sous peine de correction. Considérées comme des marchandises (appelées colis) ; elles peuvent être revendues à une autre maison sans pouvoir s'y opposer.

Les maisons closes n'ont pas toutes le même statut. Il y a les maisons de luxe qui reçoivent les hommes politiques, l'intelligentsia du moment, dans un cadre raffiné où les pensionnaires ne sont pas tenues à un nombre important de passes mais doivent souscrire à tout désir sexuel avec élégance et distinction ! L'imagerie populaire a retenu les noms du Sphinx et du One Two Two. Il y a en opposition les maisons d'abattage où la clientèle est plus rustique et où les pensionnaires font parfois jusqu'à cent passes par jour. On est loin des fantasmes érotiques et de la fascination pour la prostitution dans la soie et le velours. Ces lieux d'exploitation sexuelle fonctionnent sous l'autorité des municipalités et de la police institutionnalisant le proxénétisme et les réseaux liés au grand banditisme, générant un système de corruption des élus, des fonctionnaires d'État pour conserver leur trafic de femmes et leur maintien en servitude. Fichées, enfermées, surveillées, les pensionnaires, si elles sont malades, sont envoyées à la campagne, oubliées si elles ne sont plus rentables... et remplacées immédiatement. Le contrôle sanitaire s'avère inefficace, les médecins sont corrompus par les tenancières des maisons pour ne pas perdre

closes

leurs pensionnaires. Vers le milieu du XIX^e siècle, certaines personnes prostituées se rebellent et refusent d'intégrer ces maisons dont elles ne sortiront pas, et préfèrent se prostituer aux abords des bars et des cabarets. La police des mœurs multiplie les rafles et des abus s'ensuivent.

Si de nombreux pays européens ont adopté le système réglementariste pensant contrôler la prostitution, vers le milieu du XIX^e siècle, une prise de conscience commence à naître par rapport à ce système. Joséphine Butler, féministe anglaise protestante, fait le parallèle entre l'esclavage des noirs et la réglementation de la prostitution qui met en esclavage les personnes prostituées. Elle entame ce qu'elle appellera une « grande croisade » qu'elle mènera toute sa vie et trouvera des appuis de personnalités telles que Victor Hugo, Victor Schoelcher, Maria Deraisme, Jules Fabre entre autres en France, et aux États Unis, Lloyd Garrison et Wendell Philipps, à l'origine de l'abolition de l'esclavage des noirs. Lors d'une conférence à Paris en 1874, elle déclarera « Si la prostitution est une nécessité sociale, une institution de salut public, alors les ministres, le préfet de police, les hauts fonctionnaires, les médecins qui la défendent, manquent à tous leurs devoirs en n'y consacrant pas leurs filles... »

En 1927, un comité d'experts de la Société des Nations avait conclu à la suppression des maisons closes, laquelle sera effective dans quarante six pays avant 1939.

En France, cette lutte se terminera par la loi dite Marthe Richard du 13 avril 1946 statuant sur la fermeture des maisons closes. Ce sont mille cinq cent établissements en France qui sont concernés dont cent soixante dix sept à Paris. Le délai accordé aux tenanciers et tenancières est de six mois mais ce n'est qu'en 1960 après ratification par la France de la Convention onusienne sur la « répression de la traite des êtres humains et de l'exploitation de la prostitution d'autrui » que tous les bordels et maisons de passe seront pratiquement



fermés. Il faut souligner que cette fermeture tant attendue par les abolitionnistes n'est pas que le fait d'un pur humanisme mais de quelques règlements de compte d'après guerre envers des tenanciers trop complaisants avec les occupants allemands.

Dès 1947, devant les pertes financières qu'ils accumulent, les anciens tenanciers des maisons de tolérance montent au créneau et interpellent des élus (eux-mêmes clients?) pour la réouverture des maisons. Depuis, député(e)s, ministres, etc. réclament périodiquement la réouverture des maisons closes considérant qu'à défaut d'éradiquer la prostitution, la maintenir dans des bornes gérées par le législateur permet à la fois de protéger les personnes et d'avoir un contrôle sanitaire sur les MST, les MSI et le Sida.

Certaines personnalités du monde politique, artistique ou intellectuel dénoncent la position des abolitionnistes qu'elles considèrent moraliste et conformiste au nom de la liberté à disposer de son corps. Or, il ne faut pas mélanger partouzes de bourges et maisons d'abattage. Revendiquer la liberté de disposer de son corps au nom du plaisir, avec un ou plusieurs partenaires consentant(e)s n'a pas la même finalité que de se voir imposer par des marchand(e)s d'esclaves des passes où la rentabilité de la marchandisation du corps est le seul but.

En Europe, plusieurs pays font la distinction entre prostitution libre et prostitution forcée réclamant une harmonisation des systèmes juridiques en faveur du système réglementariste. Très habilement, ils font la distinction entre la prostitution et l'exploitation de la prostitution sous la contrainte. C'est le cas notamment des Pays-Bas, de l'Allemagne.

Les Pays-Bas ont distingué prostitution libre et prostitution forcée. L'interdiction des maisons closes remontait à 1912 mais la loi était peu respectée. Une nouvelle législation

est entrée en vigueur le 1^{er} septembre 2000 levant la dite interdiction.

L'article 250 du Code pénal fixe les modalités de fonctionnement et de répression (notamment protection des mineurs). Ainsi, ces nouvelles dispositions seraient plus favorables pour les personnes prostituées, lesquelles jouissent désormais de la même protection sociale que les autres salarié(e)s, étant considérées comme des travailleuses du sexe, et pouvant conclure des contrats de travail avec leurs proxénètes, considérés comme des employeurs et avoir accès au chômage.

En Allemagne, la loi du 1^{er} janvier 2002 officialise les contrats signés entre des personnes prostituées et des maisons de passes. Déjà, la loi adoptée en 2001 accordait une protection sociale, médicale, le droit à la retraite et la possibilité de poursuivre les mauvais payeurs!

Au nom de la modernité, les lobbies pro prostitution se sont réappropriés les vieux arguments tendant à démontrer que le cadre offert aux personnes prostituées dans les maisons closes, éros center, etc. leur permettait un meilleur suivi sanitaire et une protection contre les violences de la rue.

Si la prostitution apparaît dans l'Histoire avec l'urbanisation des campagnes et le développement des échanges commerciaux, le développement actuel de réseaux de prostitution et de la traite des êtres humains en vue de l'exploitation sexuelle, n'augure pas d'un changement de la société patriarcale, axée vers les profits du capital. Au nom d'une liberté tronquée, manipulée, les « entrepreneurs » marchands d'esclaves ont encore de beaux jours devant eux et pourront, avec le concours de certains gouvernements et de certains lobbies, insuffler dans les marchés financiers l'argent de la marchandisation des corps de femmes, d'hommes, d'enfants sans regrets ni remords. J.



« Ma vie m'appartient, seuls mes livres appartiennent au public. » Voilà comment s'exprimait B. Traven, l'homme aux pseudonymes multiples : Ret Marut, Hal Croves, Traven Torsvan, Bruno Traven, Arnold, Barker, Otto Feige, Kraus, Lainger, Wienecke, Ziegelbrenner.

À visiter

Le texte d'Erich Mühsam (page de droite) a été trouvé sur un site Internet qui mérite d'être signalé. C'est celui de Partage noir (www.partage-noir.levillage.org/). Il vous propose des dossiers sur la Commune de Paris et la république des Conseils de Bavière (la brochure du même nom est entièrement en ligne), également des biographies de Ricardo Flores Magón, George Grosz, André Gill, Jaroslav Hasek, Erich Mühsam, Gustav Landauer, Frans Masereel, Ernst Toller et bien entendu B. Traven (Ret Marut). Mais également divers documents ayant trait à des publications, des revues comme *Fanal*, et des correspondances surprenantes. Ainsi, vous trouverez de nombreux papiers de Mühsam – pour les amateurs de littérature prolétarienne, un article sur Panaït Istrati ! Pour couronner le tout, ce site est d'une sobriété telle que sa visite se fait « fingers in the nose » ! Pour les connaisseurs, il est mis en page grâce au logiciel libre SPIP. Bref un régal !

B.

Martine-Lina Rieselfeld

TRAVEN est né à Chicago, Illinois, le 5 mars 1890, de parents suédois. Il a passé sa jeunesse en Allemagne où il commence à écrire des textes anarchistes sous le nom de Ret Marut. Il publie occasionnellement des articles dans le magazine anarchiste *Der Ziegelbrenner* entre 1917 et 1922. Mais Traven est forcé de fuir l'Allemagne sous la menace d'une condamnation à mort lancée à son encontre par les Corps francs de Bavière à la fin de la Première Guerre mondiale, après l'échec de la République des conseils.

Il disparaît pendant un certain temps pour refaire surface dans une prison anglaise (crime non connu). Ayant quitté Londres, un homme, se faisant appeler B. Traven, envoie des manuscrits à l'éditeur allemand *Das Buchengild*.

Traven partage les idées socialistes et anarchistes. Il se trouve passionnément du côté de l'homme ordinaire. Le capitalisme et la bureaucratie rendent une vie décente impossible. Il écrit sur la justice sociale, la cruauté et l'avidité dans un style tendu, rempli de suspense. L'idée anarchiste reste au cœur de son œuvre, illustrant le recul de la liberté individuelle par le pouvoir écrasant de l'État. Ses premiers romans présentent des vagabonds à la recherche d'un travail ou bien qui, ayant trouvé une occupation temporaire, sont rattrapés par le système d'exploitation à l'échelle mondiale.

Les livres de Traven ont été traduits dans plus de trente

langues, vendus à plus de vingt-cinq millions d'exemplaires et figurent au programme de lecture dans les écoles mexicaines.

On publie en 1926 son roman *Das Totenschiff* (le Vaisseau des morts). C'est un succès immédiat. Albert Einstein aurait dit vouloir emporter ce livre sur une île déserte. Le protagoniste, un marin américain, G. Gales, se retrouve sans papiers d'identité à Anvers en Belgique dans les années 20. Rejeté d'une frontière à l'autre, risquant la prison et la mort faute de ces papiers entérinant son existence, le marin prend son parti d'être rayé du monde. Le personnage de Gales réapparaît dans *Der Wobbly* (1926), puis dans *Die Brücke im Dschungel* (1928), tous d'inspiration autobiographique. Le nom de l'aventurier américain rappelle celui de Linn A.E. Gale, l'éditeur du *Gale's International monthly for revolutionary communism*. Quand les IWW (Industrial Workers of the World) ont commencé leurs activités au Mexique en 1918, Gale devint l'une des figures de proue.

Peu après la dictature de Porfirio Díaz, Traven habite une petite maison, El Parque Chachu, non loin d'Acapulco, au Mexique. Il y vivra trente-quatre ans.

Il rédigera son second roman *The Treasure of the Sierra Madre* (le Trésor de la Sierra Madre) durant ces années mexicaines.

Dans *Indios* (1931), il dépeint la corruption et l'exploitation des pauvres et montre les effets d'un régime de brutalité tout en

Traven

Où est le Ziegelbrenner ?

renseignant sur le mode de vie des Indiens ruraux au Mexique. Ce livre fait partie d'un cycle de romans sur la Révolution mexicaine entre 1910 et 1912.

Entre 1931 et 1940, Traven publiera six nouvelles interactives, *Mahogany*, connues comme sa « série sur la jungle ». La sympathie éprouvée pour les Indiens du Chiapas l'encourage à apprendre leur dialecte maya.

Traven écrit peu après 1940. Il acquiert un passeport mexicain au nom de Traven Torsvan, né à Chicago le 3 mai 1890. Il épouse en 1957 sa traductrice, Rosa Elena Lujan. Ils s'étaient rencontrés en 1930 à l'occasion d'un concert du violoniste Jascha Heifetz. Dix ans plus tard, Rosa Elena est embauchée pour seconder Traven dans la traduction en espagnol d'un scénario adapté d'un de ses romans.

Le *Tésor de la Sierra Madre* sera porté au cinéma par John Huston en 1948. Le metteur en scène convia plusieurs fois l'écrivain à venir sur les lieux du tournage, mais Traven déclina régulièrement l'invitation. Un jour, un dénommé Hal Croves demanda à voir Huston, se disant porteur d'une lettre rédigée par Traven. Dans cet écrit, l'écrivain se disait dans l'incapacité de se déplacer, parce que malade, mais que Hal Croves serait en mesure de répondre à toutes les questions. John Huston soupçonna ce Croves d'être Traven (il avait noté un léger accent, pas germanique mais certainement européen) et il révéla la véritable identité de

son interlocuteur en 1969, après la mort de Traven, quand paraitront des photographies du célèbre anonyme.

Traven mourut le 26 mars 1969 à Mexico City. Ses cendres furent transportées au Chiapas et dispersées au-dessus du Rio Jataté. Durant toute sa vie, il avait veillé jalousement (presque maladivement) à préserver son anonymat. Mais qui pourrait l'en blâmer, vu ses expériences traumatisantes vécues en Allemagne et en Angleterre ?

On demanda à sa veuve, Rosa Elena Lujan, de révéler sa véritable identité, parmi les B. Traven, Ret Marut, Hal Croves, etc. Elle déclara dans une interview accordée le 25 juin 1990 au *New York Times* : « Il m'avait autorisé, quand il serait mort, à faire savoir qu'il avait été Ret Marut. Jamais je ne devais en parler avant sa disparition. Il avait peur d'être extradé. Alors, moi aussi, j'ai menti, parce que je voulais protéger mon mari. »

Dans son testament, Traven certifia qu'il s'appelait Traven Torsvan Croves, né à Chicago en 1890 et naturalisé citoyen mexicain en 1951.

« Je sais maintenant que ma patrie est classée dans des dossiers, je l'ai vue sous les espèces de fonctionnaires habiles à effacer en moi les dernières traces de patriotisme. Où donc est ma patrie ? Ma patrie est là où je suis, où personne ne me dérange, où personne ne me demande qui je suis, d'où je viens et ce que je fais. » (*Le Vaisseau des morts*) **M.-L.R.**

PUBLIÉ DANS Fanal en 1927, ce texte est un appel d'Erich Mühsam à son compagnon Ret Marut, alias l'écrivain Traven, alors bourlinguant à travers le monde avant de se fixer au Mexique. Il est à noter que le passé anarchiste de Traven est systématiquement occulté dans les milieux littéraires, du moins en France.

« Un lecteur de *Fanal* sait-il où se trouve le *Ziegelbrenner* ? Ret Marut, camarade, ami, compagnon de lutte, homme, signale-toi, bouge-toi, donne signe de vie; ton cœur n'est pas devenu celui d'un « bonze », ton cerveau ne s'est pas sclérosé, ton bras n'est pas devenu paralysé, ton doigt engourdi. Les Bavaois ne t'ont pas eu en 1919; ils te tenaient déjà au collet quand tu leur as encore échappé dans la rue. Autrement, tu te trouverais sans doute aujourd'hui là où se trouvent Landauer et tous les autres, de si vivants esprits, là où je serais aussi s'ils ne m'avaient déjà eu quatorze jours auparavant et ne m'avaient traîné hors de ce centre où l'on assassine.

» À présent ils ne peuvent plus t'embarquer. L'amnistie de l'an passé doit t'être applicable. Un jour viendra où l'on établira devant l'histoire la formation et le déroulement de la « Commune » bavaoise. Ce qu'il y a eu jusqu'à maintenant relevait d'un jugement partisan et confus, inspiré par la sottise et la haine, de manière injuste et

pharisienne. Moi aussi je suis trop partie prenante, trop étroitement et personnellement impliqué dans les événements, trop profondément mêlé aux controverses sur les erreurs et les mérites de cette Révolution pour savoir être l'historien avec assez d'objectivité.

» Tu étais le seul actif dans les événements et capable, en même temps, de voir avec le recul ce qui allait mal, ce qu'on voulait de bien, ce qu'on entreprenait de juste et ce que l'on aurait dû entreprendre de plus juste. La succession de Landauer, ses lettres, ses discours, son action sur la fin, il faudra les soumettre dans peu de temps à la critique publique. Tu étais à ses côtés; le secondant, le stimulant lorsqu'il était commissaire du peuple à l'Information et à la Propagande. Nous avons besoin de toi. Qui connaît le « briquetier » ? Qui, parmi les lecteur de *Fanal*, sait où l'on peut trouver, toucher Ret Marut ? Que celui qui peut le trouver, remette ce numéro. Beaucoup demandent de ses nouvelles, beaucoup l'attendent. Nous lançons un appel. »

Erich Mühsam
Fanal, avril 1927

1 Du nom de la revue anarchiste qu'avait lancée Traven sous le pseudonyme de Ret Marut: *Der Ziegelbrenner* (« Le briquetier »). Traduction J.-H. Source: www.partage-noirlevillage.org

agenda

**Vendredi
24 janvier**

Paris 18^e

Conférence-débat:
*L'anarchisme aujourd'hui,
la Fédération anarchiste* à
20 heures au local La Rue,
10, rue Robert-Planquette,
organisé par la fédération
anarchiste.

Samedi 25 janvier

Bordeaux

Le Graal (Groupe de
recherche et d'actions des
anarchistes et libertaires)
tiendra la permanence de
l'athénée libertaire au 7,
rue du Muguet.

Coquelles

Manifestation à 15 heures
place de Coquelles
jusqu'au nouveau centre
de rétention à l'appel de
La mouette enrégée,
Fédération anarchiste, SSI
CNT Boulogne sur Mer,
CNT Calais et Collectif
anti-sécuritaire de Lille.

Lyon

Nouvelle action du collectif
Transports en commun
libérés. Contacter AC! au
0478844851.

Metz

À l'initiative de l'ACL
(Association culturelle
libertaire), de la CNT, du
groupe Marée-noire de la
Fédération anarchiste et
du SCALP, une grande
manifestation
antisécuritaire aura lieu.
Rendez-vous à 15 heures,
place Saint-Jacques. Le
soir, l'ACL de Metz vous
propose de continuer par
un concert de soutien à
20h30 à la maison des
étudiants (Ile du Saulcy à
Metz) avec Binamé, Phase
Terminale, Elle l'a
Mauvaise, Rassoudok.

Rennes

Le collectif Ne plus subir!
soutenu par la Fédération
anarchiste appelle à
manifeste à 15 heures
place de la mairie à
Rennes contre l'offensive
sécuritaire et les
régressions sociales.
Collectif Ne plus subir!
c/o 9, rue Malakoff,
35000 Rennes. Email:
collectif.neplussubir@no-
log.org

Rouen

Apéro-guitare à
l'Insoumise, concert
acoustique avec Philippe
Henri à partir de 17 heures
au 128, rue St-Hilaire.

Dimanche 26 janvier

Paris 11^e

Journée de soutien pour
« Ne laissons pas faire! »
(collectif de solidarité avec
les prisonniers d'Action
directe) avec Wlochaty
(anarcho-punk, Pologne)
et Kochise (anarcho folk
punk, Paris) à 17 heures
au CICP, 21 ter, rue
Voltaire. PAF: 5 euros.

Jeudi 30 Janvier

Rouen

L'Insoumise vous entraîne
au cinéma: *Danger Travail*
de Pierre Carles et
S. Goxe. *Un autre discours
sur le travail.* Projection-
débat avec l'un des
réalisateurs du film à
20h30 au Cinéma Le
Melville, 75, rue du Gal
Leclerc. Entrée 5 euros.

Vendredi 31 janvier

Bordeaux

L'athénée libertaire
organise un concert hard-
core avec Man kind à
19 heures au 7, rue du
Muguet.

1^{er} et 2 février

Montreuil

Fête du *Combat
syndicaliste* à La Parole
errante, 9, rue François-
Debergue (M° Croix-de-
Chavaux, Ligne 9.)

Samedi 1^{er} février

Bordeaux

Le cercle Jean-Barrué de la
FA tiendra la permanence
de l'athénée libertaire au
7, rue du Muguet.

Paris 18^e

La Rue organise une
rencontre-débat *Les
anarchistes face à la
culture en milieu rural*
avec Dominique Lestrat
à 16 heures à la Rue,
10, rue Robert-Planquette.

Mardi 4 février

Ivry (94)

Le groupe d'Ivry de la FA
organise une réunion-
débat *Guerre ou
révolution: en Irak comme
ailleurs, le capitalisme c'est
la guerre. Pour en finir
avec la guerre, il faut en*

Vendredi 7 février

Rouen

Non aux lois liberticides,
non aux politiques
sécuritaires. Meeting à
20h30, salle Sainte-Croix-
des-Pelletiers, organisé par
le Collectif de défense des
libertés fondamentales
auquel participe le groupe
de Rouen de la Fédération
anarchiste.

Samedi 8 mars

Chelles (77)

Le groupe Sacco-Vanzetti
de la FA organise une
conférence-débat
*Nucléaire: sortir ou
repartir?* avec José Oriá et
Nicolas Depret, militants
du réseau Sortir du
nucléaire à 20h30 au
1bis, rue Emille.

Marseille

Paris 18^e

À 15 heures, Cédric
Dupont présente son livre
Ils ont osé! au local du
Cira, 3, rue Saint-
Dominique.

La Rue organise une
rencontre-débat *Le rôle de
l'écrivain aujourd'hui* avec
Thierry Maricourt à
16 heures à la Rue, 10, rue
Robert-Planquette.

Radio libertaire

Samedi 25 janvier

Chroniques syndicales: à 11h30, médias libres avec Télébocal, Indymédia, Zalea-TV, Primitivi et d'autres...

Chroniques rebelles: à 13h30, Je dénonce! de Rachida Yacoubi (Paris-Méditerranée) avec l'auteure.

Bulles de rêve: à 17 heures, émission dévolue au cinéma d'animation, présentée par Olivier Catherin, et Serge Kornmann.

Mercredi 29 janvier

Blues en liberté: de 10h30 à 12 heures, Clifton Chenier, accordéon et blues.

Jeu 30 janvier

Si vis pacem: à 18 heures, les femmes et l'armée professionnelle: une fausse émancipation. Les violences sexuelles restent des armes de guerre.

Samedi 1^{er} février

Bulles noires: à 17 heures, avec Jean-Paul Jennequin, historien de la bande dessinée, traducteur d'œuvres importantes (From Hell, Hicksville, Un monde de différence, etc.). Auteur d'une Histoire du comic-book américain, des origines à 1954 (tome 1) qui vient de paraître aux éditions Vertige Graphic.

Samedi 8 février.

Bulles noires: à 17 heures, salon Kritik du polar, animé par Robert Detair, avec d'autres Kritiques dont Philippine Marlowe et Ricky. Ouvrages principalement chroniqués: Saké des Brumes de Romain Slocombe (Baleine), Mon frère est parti ce matin de Marcus Malte (Zulma), Mourir n'est peut-être pas la pire des choses de Pascal Dessaint (Rivages).

Mercredi 12 février

Blues en liberté: de 10h30 à 12 heures, Charlie Patton, l'origine du delta blues.

89,4 MHz
en région parisienne

NON à la guerre en Irak

CÉLESTIN FREINET, militant pacifiste, marqué par les horreurs de la guerre 14-18 a lutté toute sa vie contre les guerres et leurs cohortes de victimes innocentes. La FIMEM-pédagogie Freinet s'oppose à toute action militaire pour régler les conflits, et en particulier en Irak pour trois raisons principales:

Nous éduquons aux droits de l'homme

L'école d'aujourd'hui a le devoir de s'opposer à toute forme de violence, et nous devons éduquer les enfants aux droits de l'homme qui s'opposent fondamentalement à la guerre.

Même si elle est loin d'être effective, la garantie des droits fondamentaux pour tous doit servir de repères et guider nos choix. Outils tangibles, les instruments internationaux sont le point d'ancrage d'une éducation aux valeurs démocratiques. Dans cette perspective, l'éducation aux droits de l'homme devrait faire partie intégrante de la mission de l'école. Cette préoccupation n'est pas nouvelle. Elle a amené Jean Piaget, en 1967, à soutenir, notamment, la création de l'association mondiale École instrument de paix (ÉIP) dont l'une des innovations pédagogiques a consisté à rendre le texte de la Déclaration universelle des droits de l'homme accessible à tous et à toutes, dans le but d'encourager le développement de l'éducation aux droits de l'homme dans les écoles. Par ailleurs, on retrouve, dans plusieurs textes internationaux, ce souci de promouvoir en priorité une telle éducation. En témoignent les orientations de bon nombre d'organisations internationales dont l'Unesco, le BIE, le Conseil de l'Europe, notamment.

Nous nous opposons à l'économie de marché

L'économie de marché et la compétition sont devenues les maîtres mots. Comment, dès lors, s'étonner que l'école soit devenue une machine à produire de la main-d'œuvre compétitive et que

l'élève soit devenu l'otage de cette logique? Prise entre l'idéologie dominante et les valeurs démocratiques, l'école semble pour l'heure nager entre deux eaux. Cette position ambivalente est génératrice de tensions et de perte de repères... Une guerre se prépare en Irak avec comme seul objectif la maîtrise totale par les groupes pétroliers capitalistes des puits de pétrole du Moyen-Orient. Les barils de pétrole valent plus cher que la vie d'un Irakien, et c'est aussi cette macabre logique économique que nous dénonçons, quotidiennement, dans nos classes. La vie d'un homme vaut plus que tout.

Nous nous battons contre le partage inégal des richesses

Comme éducateurs, nous sommes pour une solution politique des conflits et nous sommes sûrs qu'en dépensant une somme équivalente à celle que l'on va engloutir dans cette guerre on pourrait bâtir des écoles et ce serait là, la seule véritable arme contre les aventures dictatoriales. On n'aura pas de paix sans justice. Nous dénonçons le fait qu'actuellement 20 % de la population mondiale utilise 80 % des richesses, c'est la plus grande injustice à nos yeux; or le monde se dirige vers une perspective de guerre permanente, et alors c'est l'humanité entière qui va perdre. Les guerres qui se déroulent depuis dix ans ne remettent jamais en cause l'inégalité de la répartition des richesses; au contraire, elles ont accentué le fossé entre un Nord riche et un Sud pauvre.

Nous sommes contre cette guerre que les États-Unis sont en train de déclarer à l'Irak. Durant ces dix années d'embargo 1 700 000 enfants sont déjà morts qui n'ont aucune part de responsabilité dans ce qu'ont fait ou font les adultes et le gouvernement dictatorial de leur pays. La guerre ne va rien résoudre, au contraire, elle va augmenter les risques de terrorisme et rendre encore plus grave la situation du Moyen-Orient.

Le CA de la FIMEM-pédagogie Freinet
texte écrit le 12 janvier 2003. ca.fimem@ac-freinet.org

Strasbourg

NoBorder

dix-sept otages de la justice

Le 23 AOÛT 2002, dix-sept personnes du Collectif de soutien aux inculpés du campement NoBorder occupent l'antenne strasbourgeoise du ministère de la Justice. Le but de l'action est d'obtenir enfin une autorisation de parler et la sortie d'isolement d'Ahmed Meguini. Celui-ci, arrêté parmi d'autres au cours d'une manifestation pour la liberté de circulation et la fermeture des centres de rétention, avait été maintenu en détention dans des conditions particulièrement iniques, puisées dans l'outil carceral quotidienne employé pour briser les prisonniers. Ce traitement « de faveur » est révélateur de l'« attention particulière » que les forces de police, la justice et l'administration pénitentiaire ont réservé aux participants à ce campement autogéré, faute de pouvoir empêcher les actions, discussions et manifestations qui ont réuni plus de deux mille personnes du monde entier pendant dix jours contre les frontières et le contrôle social.

Les trois employés présents lors de l'occupation décident de rester sur place, et des négociations avec le procureur semblent commencer, brutalement interrompues par l'intervention du GIPN accompagné par la BAC. Commence alors un scénario catastrophe au final burlesque, symptôme d'un délire de judiciarisation croissant : passages à tabac, quarante-huit heures de garde à vue, mise sous écrou une nuit à la prison de Strasbourg et comparution immédiate spectaculaire des dix-sept pour « séquestration et violation de domicile ».

Démontrant l'inanité de l'accusation et suivant la plaidoirie des avocats, le tribunal se déclare incompetent, les dix-sept sont libérés au grand dam du parquet qui réclamait quatre mois dont un ferme : la tentative de maquiller une banale occupation en prise d'otage a manifestement échoué. Défait en rase campagne, le parquet fait néanmoins appel, et nous serons à nouveau jugés à Colmar le 6 février 2003.

Cette arrogance s'inscrit dans une volonté plus générale de criminaliser, de punir et de contraindre toutes formes de

potentiellement subversives (LSQ, LSI, construction de nouvelles prisons et de centres de rétention, exactions de la Bac, etc.). Les enjeux de ce procès sont multiples. Au-delà de l'acharnement répressif contre le campement NoBorder (ce procès ouvre la série des audiences contre les inculpés du campement : six personnes du 25 au 28 février, trois personnes arrêtées lors de l'occupation le 20 mars), c'est la pratique même de l'occupation comme forme de lutte concrète qui est évidemment visée.

Sans-papiers, chômeurs, étudiants, usagers des services sociaux, nous sommes tous en prise avec la machine administrative (ANPE, CAF, Télécom, EDF, etc.), et l'occupation est un de nos moyens de prendre ce qu'on refuse de nous donner. Toute condamnation, même minime, constituerait un précédent inacceptable.

Nous ne nous laisserons pas terroriser

Nous appelons tous ceux qui veulent défendre cette pratique d'autodéfense sociale, tous ceux qui refusent que leur quotidien, leur vie, leurs désirs soient soumis au contrôle et à l'exploitation, à reprendre avec nous l'offensive, selon les envies et possibilités de chacun, soit en se rendant à Colmar devant le tribunal le 6 février, à 8h30, soit en organisant des actions décentralisées autour de cette même date (n'oubliez pas de nous envoyer un cours reçu par courriel ou sur papier aux adresses qui suivent) et/ou en nous envoyant un texte de soutien à : il-legalteam@lalune.org ou en nous écrivant à : il-legalteam_c/o_CAE, 21ter, rue Voltaire, 75011 Paris (les chèques de soutien, établis à l'ordre d'AAU peuvent être envoyés à cette même adresse).

Nous continuons d'exiger, au nom du réseau NoBorder et de tous les participants au campement, l'arrêt des poursuites contre tous les inculpés du campement et à nous mobiliser contre le contrôle social et pour la liberté de circulation et d'installation.

**Les dix-sept et le collectif
de soutien aux inculpés NoBorder**

Contre les saigneurs de Davos

En vue des mobilisations de résistances au sommet du G8 qui se tiendra à Evian les 1, 2 et 3 juin 2003 des organisations libertaires (Fédération anarchiste, Organisation communiste libertaire, Alternative libertaire, Organisation socialiste libertaire, No pasaran et certains syndicats de la Confédération nationale du travail) ont impulsé la création d'une Convergence de luttes antiautoritaires et anticapitalistes contre le G8 (CIAAAC G8). La CIAAAC entend développer des perspectives alternatives de ruptures avec les logiques capitalistes et autoritaires qui mettent en coupe réglée la vie quotidienne des populations. Pour la CIAAAC G8, le forum économique mondial (WEF) de Davos (Suisse) qui se tient du 23 au 25 janvier s'apparente, comme le G8, à une des instances du gouvernement mondial auto-proclamé. Ainsi la CIAAAC G8 est solidaire des mobilisations antiautoritaires qui visent à la suppression du WEF et dénonce par avance les entraves à la liberté de manifestation et de circulation des personnes, ainsi que la gestion policière de la contestation sociale mises en œuvre par les autorités suisses.

La CIAAAC appelle à se joindre aux initiatives suivantes :

Vendredi 24 janvier 2003 :

La veille de la manifestation à Davos, nous protesterons à Genève à 17 heures à la Place des Volontaires :

- Pour la libre circulation des personnes et non pas des marchandises et des capitaux.

- Contre les blocages politiques ou xénophobes aux limites du territoire Suisse.

- Contre les zones d'exclusion territoriales.

- Pour le rappel des forces de police genevoises à Davos.

Le lendemain matin nous prendrons le train pour Davos. Le rendez-vous est fixé à 6h15 précises à la Gare Cornavin.

Samedi 25 janvier 2003

Le grand jour... tous et toutes à Davos

Pour de plus amples informations :

- Contact presse à Genève : 078 872 01 56, davos_express@hotmail.com

- Alliance d'Oltén : www.oltnerbuendnis.ch

- Mobilisation romande/anti-Davos et G8 : <http://squat.net/contre-attaque>